REGION GUADELOUPE

2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION (ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

Loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer (article 6, 1°) :
« Les conseils régionaux de Guadeloupe et de La Réunion, l'assemblée de Guyane, l'assemblée de Martinique et le conseil départemental de Mayotte peuvent exonérer l'importation :
1° De biens destinés à une personne exerçant une activité économique (…). Les exonérations sont accordées par secteur d'activité économique et par position tarifaire… »

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

Conseil Régional

N° CR/17- 1395

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DU DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER POUR L'IMPORTATION DE BIENS DESTINES A TOUTES PERSONNES EXERCANT UNE ACTIVITE ECONOMIQUE DANS DIVERS SECTEURS

Le conseil régional de la Guadeloupe,
Réuni en assemblée plénière ordinaire le mercredi 27 décembre 2017 à la salle des délibérations du conseil régional (Hôtel de Région), sous la présidence de Monsieur Ary CHALUS, président du conseil régional.

Etaient présents, les conseillers :
M. Jean BARDAIL, Mme Gersiane BONDOT GALAS, M. Georges BREDENT, Mme Maguy CELIGNY, M. Ary CHALUS, M. Jean-Claude CHRISTOPHE, Mme Ginette CONVERTY-VEROIX, Mme Sylvie DAGONIA, Mme Monique DECASTEL, Mme Annick DESTOUCHES, Mme Lucianne FAITHFUL-VELAYOUDOM, Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO, M. Georges HERMIN, Mme Jennifer LINON, M. Guy LOSBAR, Mme Marie-Camille MOUNIEN, M. Jean-Claude NELSON, M. Bernard PANCREL, M. Camille PELAGE, Mme Marie-Luce PENCHARD, Mme Diana PERRAN, Mme Corinne PETRO, M. Jean-Louis SAINSILY, Mme Valérie SAMUEL CESARUS, M. Olivier SERVA, Mme Sonia TAILLEPIERRE DEVARIEUX, Mme Marie-Eugène TROBO-THOMASEAU,

Nombre de présents : 27

Etaient représentés, les conseillers :
Mme Patricia BAILLET, Mme Nita CEROL, M. Jean-Philippe COURTOIS, M. Jean-Marie HUBERT, M. Louis MOLINIE, M. Dominique THEOPHILE,

Nombre de représentés : 6

Etaient absents, les conseillers :
Mme Betty ARMOUGON, M. Clodomir BAJAZET, M. Christian BAPTISTE, M. Hilaire BRUDEY, M. Audry CORNANO, M. Harry DURIMEL, Mme Murielle JABES, M. Victorin LUREL,

Nombre d'absents : 8

Le quorum étant atteint,

Sur proposition du président du conseil régional, et après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité,

Nombre de membres présents : 27
Nombre de membres représentés : 6
Nombre de membres absents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 33
Nombre de voix pour : 33
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0

Avenue Paul Lacavé – Petit-Paris –97109 BASSE-TERRE Cedex
Téléphone : 0590 80 40 40 – Télécopie : 0590 81 34 19

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

Vu le code général des impôts, notamment l'article 256 A ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L. 221-5, L. 221-6 et L. 243-2 ;

Vu la loi modifiée n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer, notamment le 1° de l'article 6 ;

Vu le décret n° 2015-1077 du 26 août 2015 pris pour l'application de la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer, telle que modifiée par loi n° 2015-762 du 29 juin 2015 ;

Vu l'arrêté conjoint du ministre chargé des outre-mer et du secrétaire d'état chargé du budget en date du 16 juin 2016 relatif aux modèles de déclarations et d'attestations et aux conditions et modalités d'application des articles 5, 6, 7 et 15 du décret n° 2015-1077 du 26 août 2015 ;

Vu la délibération modifiée n° CR/07-801 du 2 juillet 2007 approuvant la liste des produits pouvant bénéficier de l'exonération de la taxe d'octroi de mer à l'importation ;

Vu l'avis favorable de la commission ad hoc octroi de mer en date du 22 mai 2017 ;

Considérant la nécessité de promouvoir les activités économiques notamment celles de production, de permettre le maintien et le développement de l'emploi,

Considérant la nécessité de prendre en compte les évolutions intervenues pour les années 2017 et 2018 dans la désignation et la codification des marchandises reprises dans le tarif douanier commun,

Considérant la nécessité de rendre plus cohérente et lisible la politique régionale en matière d'exonération d'octroi de mer sur l'importation des biens destinés aux secteurs d'activités économiques agréés,

Considérant la nécessité d'abroger expressément les délibérations devenues sans objet en raison de circonstances de droit ou de fait postérieures à leur édiction,

Sur le rapport du président du conseil régional et après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la nouvelle liste des produits pouvant bénéficier de l'exonération de la taxe d'octroi de mer lorsqu'ils sont importés et destinés aux secteurs d'activités économiques agréés, telle que présentée à l'annexe II ci-jointe, faisant partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : sont abrogées les délibérations listées à l'annexe I ci-jointe, faisant partie intégrante de la présente délibération.

Article 3 : les produits visés en annexe de la présente délibération sont soumis à l'octroi de mer régional *(article 37 de la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004)* au taux de 2,5 %.

Article 4 : l'administration des douanes assure le contrôle, la perception, le suivi et l'instruction des opérations visées aux articles 1 et 2 de la présente délibération conformément aux dispositions de l'article 42 de la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 modifiée.

Article 5 : les bénéficiaires des exonérations édictées par la présente délibération doivent produire à l'appui des déclarations en douane l'attestation d'exonération d'octroi de mer prévue par l'article 5 du décret n° 2015-1770 du 26 août 2015 (en 2 exemplaires) et l'article 1er de l'arrêté du 16 juin 2016 susvisé.

Article 6 : la présente délibération est applicable à partir du 1er février 2018.

Article 7 : Le président du conseil régional, le directeur général des services, le directeur régional des douanes, le payeur régional, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui fera l'objet d'un affichage à l'hôtel de région et d'une publication au recueil des actes administratifs de la région Guadeloupe.

Fait à Basse-Terre, le 27 DEC. 2017

Le président du conseil régional

Ary CHALUS

CONSEIL RÉGIONAL · RÉGION GUADELOUPE · 97100 BASSE-TERRE

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

ANNEXE I

DELIBERATIONS ABROGEES EXPRESSEMENT PAR LA DELIBERATION PORTANT ADOPTION DU DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION (ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

N° d'ordre	N° de délibération	Date de délibération
1.	CR/05-1141	25 Octobre 2005
2.	CR/06-928	8 Août 2006
3.	CR/06-1040	12 Septembre 2006
4.	CR/07-801	2 juillet 2007
5.	CR/10-967	17 août 2010
6.	CR/11-257	5 avril 2011
7.	CR/11-778	21 Juin 2011
8.	CR/12-333	17 Avril 2012
9.	CR/12-337	17 Avril 2012
10.	CR/12-752	31 mai 2012
11.	CR/12-753	31 mai 2012
12.	CR/12-828	1er juin 2012
13.	CR/12-945	9 Juillet 2012
14.	CR/12-1318	21 Août 2012
15.	CR/12-1319	21 Août 2012
16.	CR/13-49	15 Janvier 2013
17.	CR/13-144	5 Février 2013
18.	CR/13-186	8 Mars 2013
19.	CR/13-187	8 Mars 2013
20.	CR/13-568	31 Mai 2013
21.	CR/13-922	9 Juillet 2013
22.	CR/13-1240	20 Septembre 2013
23.	CR/13-1692	3 Décembre 2013
24.	CR/13-1693	3 Décembre 2013
25.	CR/14-317	8 Avril 2014
26.	CR/14-586	3 Juillet 2014
27.	CR/14-647	17 Juillet 2014
28.	CR/14-1024	15 Octobre 2014
29.	CR/14-1151	6 Novembre 2014
30.	CR/15-216	5 Mars 2015
31.	CR/15-304	31 Mars 2015
32.	CR/16-601	1er septembre 2016
33.	CR/16-1269	15 décembre 2016

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

ANNEXE II

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION (ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	0602 20 80	Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non (à l'excl. de ceux à racines nues, des agrumes et des plants de vigne)
A	0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
A	0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	8424 82 10	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	0602 20 80	Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non (à l'excl. de ceux à racines nues, des agrumes et des plants de vigne)
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	2710 19 81	Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	2710 19 85	Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
A	0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	8424 82 10	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
A	0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	6305 10 90	Sacs et sachets d'emballage de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, neufs
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 20 80	Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non (à l'excl. de ceux à racines nues, des agrumes et des plants de vigne)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 45	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 46	Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, à racines nues, y. c. leurs racines (à l'excl. des boutures, greffons et jeunes plants, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 47	Conifères et essences de plein air à feuilles persistantes, y. c. leurs racines (à l'excl. de ceux à racines nues, des boutures, greffons et jeunes plants, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 48	Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, y. c. leurs racines (à l'excl. de ceux à racines nues, des boutures, greffons et jeunes plants, des conifères et essences à feuilles persistantes, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 50	Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 91	Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)
A	0130Z	Reproduction de plantes	0602 90 99	Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)
A	0130Z	Reproduction de plantes	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0130Z	Reproduction de plantes	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0130Z	Reproduction de plantes	8424 82 10	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
A	0142Z	Elevage d'autres bovins et de buffles	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0142Z	Elevage d'autres bovins et de buffles	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0142Z	Elevage d'autres bovins et de buffles	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
A	0146Z	Elevage de porcins	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0146Z	Elevage de porcins	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0146Z	Elevage de porcins	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0147Z	Élevage de volailles	3004 60 00	Médicaments contenant des principes actifs contre le paludisme décrits dans la note 2 de sous-positions du chapitre 30, présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail
A	0147Z	Élevage de volailles	3004 90 00	Médicaments constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail (sauf produits des n° 3002, 3005 ou 3006, médicaments contenant des pénicillines ou leurs dérivés, des antibiotiques, des hormones, des alcaloïdes ou leurs dérivés, des vitamines, des principes actifs contre le paludisme décrits dans la note 2 de sous-positions du chapitre 30)
A	0147Z	Elevage de volailles	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0147Z	Elevage de volailles	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0147Z	Elevage de volailles	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
A	0149Z	Elevage d'autres animaux	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0149Z	Elevage d'autres animaux	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0149Z	Elevage d'autres animaux	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
A	0150Z	Culture et élevage associés	0602 90 45	Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0150Z	Culture et élevage associés	0602 90 46	Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, à racines nues, y. c. leurs racines (à l'excl. des boutures, greffons et jeunes plants, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0150Z	Culture et élevage associés	0602 90 47	Conifères et essences de plein air à feuilles persistantes, y. c. leurs racines (à l'excl. de ceux à racines nues, des boutures, greffons et jeunes plants, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0150Z	Culture et élevage associés	0602 90 48	Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, y. c. leurs racines (à l'excl. de ceux à racines nues, des boutures, greffons et jeunes plants, des conifères et essences à feuilles persistantes, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
A	0150Z	Culture et élevage associés	2710 19 81	Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
A	0150Z	Culture et élevage associés	2710 19 85	Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0150Z	Culture et élevage associés	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
A	0150Z	Culture et élevage associés	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
A	0150Z	Culture et élevage associés	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
A	0150Z	Culture et élevage associés	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
A	0150Z	Culture et élevage associés	7010 90 55	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
A	0150Z	Culture et élevage associés	8424 82 10	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture
A	0311Z	Pêche en mer	4412 31 10	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (*Swietenia spp.*), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola ou white lauan
A	0311Z	Pêche en mer	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
A	0311Z	Pêche en mer	7217 10 10	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale < 0,8 mm
A	0311Z	Pêche en mer	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
A	0311Z	Pêche en mer	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
A	0311Z	Pêche en mer	7217 10 50	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,25% mais < 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
A	0311Z	Pêche en mer	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
A	0311Z	Pêche en mer	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
A	0311Z	Pêche en mer	7217 20 50	Fils en fer ou en aciers non alliés, zingués, d'une teneur en poids en carbone >= 0,25% mais < 0,6%
A	0311Z	Pêche en mer	7217 30 41	Fils en fer ou en aciers non alliés, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, cuivrés
A	0311Z	Pêche en mer	7217 30 49	Fils en fer ou en aciers non alliés, revêtus d'autres métaux communs, d'une teneur en poids en carbone < 0,25% ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0311Z	Pêche en mer	7217 30 50	Fils en fer ou en aciers non alliés, revêtus d'autres métaux communs, d'une teneur en poids en carbone >= 0,25% mais < 0,6%
A	0311Z	Pêche en mer	7217 30 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, revêtus d'autres métaux communs, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%
A	0311Z	Pêche en mer	7217 90 20	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
A	0311Z	Pêche en mer	7217 90 50	Fils en fer ou en aciers non alliés ; autres, d'une teneur en poids en carbone >= 0,25% mais < 0,6%
A	0311Z	Pêche en mer	7217 90 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
A	0311Z	Pêche en mer	7317 00 20	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
A	0311Z	Pêche en mer	7317 00 60	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
A	0311Z	Pêche en mer	7317 00 80	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
A	0311Z	Pêche en mer	8407 21 10	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm³
A	0311Z	Pêche en mer	8407 21 91	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, d'une cylindrée > 325 cm³ et d'une puissance <= 30 kW
A	0311Z	Pêche en mer	8407 21 99	Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, d'une cylindrée > 325 cm³ et d'une puissance > 30 kW
A	0311Z	Pêche en mer	8407 29 00	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)
A	0311Z	Pêche en mer	8408 10 81	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00, d'une puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW
A	0311Z	Pêche en mer	8409 91 00	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.
A	0311Z	Pêche en mer	8412 29 20	Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])
A	0311Z	Pêche en mer	8412 29 81	Moteurs oléohydrauliques
A	0311Z	Pêche en mer	8412 29 89	Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)
A	0311Z	Pêche en mer	8413 50 40	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur
A	0311Z	Pêche en mer	8413 60 80	Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0311Z	Pêche en mer	8413 70 21	Pompes immergées monocellulaires
A	0311Z	Pêche en mer	8413 70 29	Pompes immergées multicellulaires
A	0311Z	Pêche en mer	8413 81 00	Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)
A	0311Z	Pêche en mer	8414 30 20	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW
A	0311Z	Pêche en mer	8414 30 81	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques
A	0311Z	Pêche en mer	8414 30 89	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
A	0311Z	Pêche en mer	8418 69 00	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
A	0311Z	Pêche en mer	8418 99 90	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
A	0311Z	Pêche en mer	8425 39 00	Treuils et cabestans, autres qu'à moteur électrique
A	0311Z	Pêche en mer	8465 20 00	Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
A	0311Z	Pêche en mer	8465 91 10	Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (autres que pour emploi à la main)
A	0311Z	Pêche en mer	8465 91 20	Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)
A	0311Z	Pêche en mer	8479 89 97	Autres machines et appareils mécaniques ; autres, autres
A	0311Z	Pêche en mer	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
A	0311Z	Pêche en mer	8525 60 00	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception
A	0311Z	Pêche en mer	8536 20 10	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 63 A
A	0311Z	Pêche en mer	8536 20 90	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A
A	0311Z	Pêche en mer	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
A	0311Z	Pêche en mer	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
A	0311Z	Pêche en mer	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
A	0311Z	Pêche en mer	8544 60 90	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.
A	0311Z	Pêche en mer	8907 90 00	Autres engins flottants ; autres
A	0311Z	Pêche en mer	9405 40 99	Appareils d'éclairage électrique autres qu'en matières plastiques, n.d.a.
B	0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0202 10 00	Viandes de bovins, congelées, en carcasses ou demi-carcasses
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0202 20 30	Quartiers avant de bovins, attenants ou séparés, non désossés, congelés
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0202 20 90	Viandes de bovins, non désossées, congelées (à l'excl. des carcasses et demi-carcasses, des quartiers compensés et des quartiers avant et arrière)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0202 30 90	Viandes désossées de bovins, congelées (à l'excl. des quartiers avant entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier avant étant présenté en un seul bloc de congélation, ou quartiers compensés présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière [sauf filet, en un seul morceau] ainsi que les découpes de quartiers avant et de poitrines australiennes)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0204 10 00	Carcasses et demi-carcasses d'agneau, fraîches ou réfrigérées
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0204 30 00	Carcasses ou demi-carcasses, d'agneaux, congelées
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0204 42 90	Morceaux non désossés, d'ovins, congelés (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses, des casques ou demi-casques, des carrés et/ou selles ou demi-carrés et/ou demi-selles ainsi que des culottes ou demi-culottes)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0204 43 10	Viandes désossées d'agneau, congelées

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0206 22 00	Foies de bovins, comestibles, congelés
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0206 49 00	Abats comestibles de porcins, congelés (à l'excl. des foies)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0504 00 00	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0908 11 00	Noix muscades non broyées ni pulvérisées
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0909 21 00	Graines de coriandre non broyées ni pulvérisées
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0909 22 00	Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0910 91 05	Curry
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0910 99 10	Graines de fenugrec
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0910 99 91	Épices, non broyées ni pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0910 99 99	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	4805 93 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0504 00 00	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0908 11 00	Noix muscades non broyées ni pulvérisées
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0909 21 00	Graines de coriandre non broyées ni pulvérisées
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0909 22 00	Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0910 91 05	Curry
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0910 99 10	Graines de fenugrec
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0910 99 91	Épices, non broyées ni pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	0910 99 99	Epices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	4805 93 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0202 10 00	Viandes de bovins, congelées, en carcasses ou demi-carcasses
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0202 20 90	Viandes de bovins, non désossées, congelées (à l'excl. des carcasses et demi-carcasses, des quartiers compensés et des quartiers avant et arrière)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0202 30 90	Viandes désossées de bovins, congelées (à l'excl. des quartiers avant entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier avant étant présenté en un seul bloc de congélation, ou quartiers compensés présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière [sauf filet, en un seul morceau] ainsi que les découpes de quartiers avant et de poitrines australiennes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0204 10 00	Carcasses et demi-carcasses d'agneau, fraîches ou réfrigérées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0204 42 90	Morceaux non désossés, d'ovins, congelés (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses, des casques ou demi-casques, des carrés et/ou selles ou demi-carrés et/ou demi-selles ainsi que des culottes ou demi-culottes)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0204 43 10	Viandes désossées d'agneau, congelées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0206 22 00	Foies de bovins, comestibles, congelés
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0504 00 00	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0802 90 10	Noix de Pécan, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0802 90 85	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, du Brésil, de cajou, de Pécan, d'arec [bétel] ou de kola ainsi que des amandes, des noisettes, des noix communes, des châtaignes, des marrons, des pistaches, des graines de pignons doux et des noix macadamia)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0908 11 00	Noix muscades non broyées ni pulvérisées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0909 21 00	Graines de coriandre non broyées ni pulvérisées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0909 22 00	Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0910 91 05	Curry
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0910 99 10	Graines de fenugrec
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0910 99 91	Épices, non broyées ni pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	0910 99 99	Epices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	1702 90 71	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	1805 00 00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	4805 93 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0304 87 00	Filets de thons (du genre [Thunnus]), listaos ou bonites à ventre rayé [Euthynnus [Katsuwonus] pelamis], congelés
C	1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0304 89 90	Filets de poissons, n.d.a., congelés
C	1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0304 91 00	Chair d'espadons [Xiphias gladius], même hachée, congelée (à l'excl. des filets)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	0811 90 31	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, fruits du jaquier [pain des singes], litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec ou de bétel , de kola et noix macadamia, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en sucres > 13% en poids
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	0811 90 39	Fruits comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. des fraises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises, des groseilles à grappes ou à maquereau, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	0811 90 85	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, fruits du jaquier [pain des singes], litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec ou de bétel , de kola et noix macadamia, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	0811 90 95	Fruits, comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des fraises, des cerises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises, des groseilles à grappes ou à maquereau, des myrtilles des espèces 'Vaccinium myrtillus', 'Vaccinium myrtilloides' et 'Vaccinium angustifolium', des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	1302 39 00	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	2809 20 00	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	2847 00 00	Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	2918 14 00	Acide citrique
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	2938 90 90	Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés (à l'excl. du rutoside [rutine] et ses dérivés, des hétérosides des digitales, de la glycyrrhizine et des glycyrrhizates)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3204 90 00	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3302 10 10	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol, des types utilisés pour les industries des boissons
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3507 90 90	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	3924 90 00	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4810 99 10	Papiers et cartons de pâte blanchie, couchés ou enduits de kaolin sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et de tout autre couchage ou enduction)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4810 99 80	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4812 00 00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	1302 19 70	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium, des sucs et extraits de réglisse et de houblon, de l'oléorésine de vanille et des sucs et extraits de plantes du genre Ephedra)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	1302 20 90	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état liquide
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	2918 14 00	Acide citrique
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	3924 90 00	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	4811 60 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	7607 19 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1039A	Autre transformation et conservation de légumes	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	0801 11 00	Noix de coco, desséchées
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	0901 12 00	Café, non torréfié, décaféiné
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	1302 19 70	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium, des sucs et extraits de réglisse et de houblon, de l'oléorésine de vanille et des sucs et extraits de plantes du genre Ephedra)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	1302 20 90	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état liquide
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	1702 40 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec >= 20% mais < 50% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du sucre inverti)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	2916 19 95	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides acrylique, méthacrylique, oléique, linoléique, linolénique ou undécénoïques et des sels et esters de ces produits ainsi qu'à l'excl. de l'acide crotonique et du binapacryl [ISO])
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	2918 14 00	Acide citrique
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	2918 15 00	Sels et esters de l'acide citrique (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	3824 40 00	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	3924 90 00	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	4806 10 00	Papiers et cartons sulfurisés [parchemin végétal]
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	4811 60 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7607 19 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, laminées et autrement traitées, épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7607 19 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	1039B	Transformation et conservation de fruits	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0401 50 39	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 21 % mais <= 45 % (sauf en emballages immédiats d'un contenu net <= 2 l)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0404 10 02	Lactosérum, modifié ou non, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de protéines [teneur en azote x 6,38] <= 15% et d'une teneur en poids de matières grasses <= 1,5%
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0404 90 21	Produits consistant en composants naturels du lait, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses <= 1,5%, n.d.a.
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0405 10 90	Beurre d'une teneur en poids de matières grasses > 85% mais <= 95% (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0405 90 10	Matières grasses provenant du lait, d'une teneur en poids de matières grasses égale ou supérieure à 99,3 % et d'une teneur en poids d'eau n'excédant pas 0,5 %
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0801 19 00	Noix de coco fraîches même sans leur coque ou décortiquées (à l'excl. des coques internes [endocarpe])
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0811 90 75	Cerises acides 'Prunus cerasus', non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0811 90 95	Fruits, comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des fraises, des cerises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises, des groseilles à grappes ou à maquereau, des myrtilles des espèces 'Vaccinium myrtillus', 'Vaccinium myrtilloides' et 'Vaccinium angustifolium', des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0905 10 00	Vanille, non broyée ni pulvérisée
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0905 20 00	Vanille, broyée ou pulvérisée
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	0910 12 00	Gingembre, broyé ou pulvérisé
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1108 12 00	Amidon de maïs
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1302 19 70	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium, des sucs et extraits de réglisse et de houblon, de l'oléorésine de vanille et des sucs et extraits de plantes du genre Ephedra)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1302 20 90	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état liquide
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1302 32 10	Mucilages et épaississants de caroubes ou de graines de caroubes, même modifiés

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1302 39 00	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1702 90 71	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1805 00 00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1806 20 30	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	1806 20 95	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2101 20 20	Extraits, essences et concentrés de thé ou de maté
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2847 00 00	Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	2918 14 00	Acide citrique
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3002 90 50	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3203 00 90	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3206 19 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane ; autres
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3403 99 00	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3504 00 10	Concentrés de protéines du lait contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 85 % de protéines
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3504 00 90	Peptones et leurs dérivés; autres matières protéiques et leurs dérivés, n.d.a.; poudre de peau, traitée ou non au chrome (à l'excl. de concentrés de protéines du lait contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 85 % de protéines)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3507 10 00	Présure et ses concentrats
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 84 00	Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchlore (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI),1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO,DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO), de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 85 00	Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 86 00	Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 87 00	Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 88 00	Mélanges et préparations contenant des éthers tetra-,penta-,hexa-,hepta ou octabromodiphényliques
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 99 45	Préparations désincrustantes et similaires
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3913 10 00	Acides alginiques ses sels et ses esters
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4802 58 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m², n.d.a.
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4811 49 00	Papiers et cartons gommés ou adhésifs ; autres
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4811 60 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	7607 19 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	7612 10 00	Etuis tubulaires souples
C	1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	8422 30 00	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	0404 90 21	Produits consistant en composants naturels du lait, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses <= 1,5%, n.d.a.
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	0405 10 11	Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85%, en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	0405 10 90	Beurre d'une teneur en poids de matières grasses > 85% mais <= 95% (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	0905 10 00	Vanille, non broyée ni pulvérisée
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	0905 20 00	Vanille, broyée ou pulvérisée
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1302 19 70	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium, des sucs et extraits de réglisse et de houblon, de l'oléorésine de vanille et des sucs et extraits de plantes du genre Ephedra)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1302 20 90	Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état liquide
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1302 39 00	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1702 90 71	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1805 00 00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1806 20 30	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	1806 20 95	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	2847 00 00	Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3002 90 50	Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	3913 10 00	Acides alginiques ses sels et ses esters
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4811 60 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	7607 19 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	7612 10 00	Etuis tubulaires souples
C	1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	8422 30 00	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
C	1052Z	Fabrication de glaces et de sorbets	8422 30 00	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
C	1061A	Meunerie	1302 39 00	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
C	1061A	Meunerie	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1061A	Meunerie	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1061A	Meunerie	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1061A	Meunerie	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1061A	Meunerie	2526 20 00	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
C	1061A	Meunerie	2835 26 00	Phosphates de calcium (à l'excl. de l'hydrogénoorthophosphate de calcium [phosphate dicalcique])
C	1061A	Meunerie	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1061A	Meunerie	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1061A	Meunerie	3507 90 90	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
C	1061A	Meunerie	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1061A	Meunerie	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	1061A	Meunerie	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	1061A	Meunerie	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1061A	Meunerie	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1061A	Meunerie	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	1061A	Meunerie	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1061A	Meunerie	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	1061A	Meunerie	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	1061A	Meunerie	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	1061A	Meunerie	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	1061A	Meunerie	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
C	1061A	Meunerie	8437 90 00	Parties des machines et appareils du n° 8437
C	1061B	Autres activités du travail des grains	1302 39 00	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1061B	Autres activités du travail des grains	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1061B	Autres activités du travail des grains	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	2526 20 00	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
C	1061B	Autres activités du travail des grains	2835 26 00	Phosphates de calcium (à l'excl. de l'hydrogénoorthophosphate de calcium [phosphate dicalcique])
C	1061B	Autres activités du travail des grains	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1061B	Autres activités du travail des grains	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1061B	Autres activités du travail des grains	3507 90 90	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	1061B	Autres activités du travail des grains	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	1061B	Autres activités du travail des grains	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1061B	Autres activités du travail des grains	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1061B	Autres activités du travail des grains	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	1061B	Autres activités du travail des grains	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1061B	Autres activités du travail des grains	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	1061B	Autres activités du travail des grains	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	1061B	Autres activités du travail des grains	8437 90 00	Parties de machines et appareils de minoterie ou pour le traitement des céréales ou légumes secs ou pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs, n.d.a.
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	0405 10 90	Beurre d'une teneur en poids de matières grasses > 85% mais <= 95% (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	0405 90 10	Matières grasses provenant du lait, d'une teneur en poids de matières grasses égale ou supérieure à 99,3 % et d'une teneur en poids d'eau n'excédant pas 0,5 %
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	0802 90 10	Noix de Pécan, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	0802 90 85	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, du Brésil, de cajou, de Pécan, d'arec [bétel] ou de kola ainsi que des amandes, des noisettes, des noix communes, des châtaignes, des marrons, des pistaches, des graines de pignons doux et des noix macadamia)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	0811 90 85	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, fruits du jaquier [pain des singes], litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec ou de bétel , de kola et noix macadamia, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	0811 90 95	Fruits, comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des fraises, des cerises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises, des groseilles à grappes ou à maquereau, des myrtilles des espèces 'Vaccinium myrtillus', 'Vaccinium myrtilloides' et 'Vaccinium angustifolium', des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1805 00 00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1806 20 30	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1806 20 95	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	2102 10 31	Levures de panification, séchées

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	2102 20 19	Levures mortes (à l'excl. des levures en tablettes, cubes ou présentations simil., ou bien en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	2710 19 43	Gazole de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre <= 0,001 % (à l'excl. des produits contenant du biodiesel et destinés à subir une transformation chimique)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	2710 19 47	Gazole de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,002 % mais <= 0,1 % (à l'excl. des produits contenant du biodiesel et destinés à subir une transformation chimique)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	3403 99 00	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0405 10 90	Beurre d'une teneur en poids de matières grasses > 85% mais <= 95% (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0405 90 10	Matières grasses provenant du lait, d'une teneur en poids de matières grasses égale ou supérieure à 99,3 % et d'une teneur en poids d'eau n'excédant pas 0,5 %
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0802 90 10	Noix de Pécan, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0802 90 85	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, du Brésil, de cajou, de Pécan, d'arec [bétel] ou de kola ainsi que des amandes, des noisettes, des noix communes, des châtaignes, des marrons, des pistaches, des graines de pignons doux et des noix macadamia)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0811 90 31	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, fruits du jaquier [pain des singes], litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec ou de bétel , de kola et noix macadamia, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en sucres > 13% en poids

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0811 90 85	Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, fruits du jaquier [pain des singes], litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec ou de bétel , de kola et noix macadamia, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0811 90 95	Fruits, comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des fraises, des cerises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises, des groseilles à grappes ou à maquereau, des myrtilles des espèces 'Vaccinium myrtillus', 'Vaccinium myrtilloides' et 'Vaccinium angustifolium', des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	1805 00 00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	1806 20 30	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	1806 20 95	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2102 20 19	Levures mortes (à l'excl. des levures en tablettes, cubes ou présentations simil., ou bien en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2710 19 43	Gazole de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre <= 0,001 % (à l'excl. des produits contenant du biodiesel et destinés à subir une transformation chimique)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2710 19 47	Gazole de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,002 % mais <= 0,1 % (à l'excl. des produits contenant du biodiesel et destinés à subir une transformation chimique)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3403 99 00	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1071D	Pâtisserie	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1081Z	Fabrication de sucre	1702 90 71	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
C	1081Z	Fabrication de sucre	2519 90 10	Oxyde de magnésium, même pur (à l'excl. du carbonate de magnésium [magnésite] calciné)
C	1081Z	Fabrication de sucre	2519 90 30	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
C	1081Z	Fabrication de sucre	2519 90 90	Magnésie électrofondue
C	1081Z	Fabrication de sucre	2522 20 00	Chaux éteinte
C	1081Z	Fabrication de sucre	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	1081Z	Fabrication de sucre	2808 00 00	Acide nitrique; acides sulfonitriques
C	1081Z	Fabrication de sucre	2809 20 00	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
C	1081Z	Fabrication de sucre	2815 11 00	Hydroxyde de sodium [soude caustique], solide
C	1081Z	Fabrication de sucre	2815 12 00	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]
C	1081Z	Fabrication de sucre	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	1081Z	Fabrication de sucre	3102 10 90	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3807 00 90	Huiles de goudron de bois, créosote de bois, méthylène, poix végétales, poix de brasserie et préparations simil. à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales (à l'excl. des goudrons de bois, de la poix jaune, du brai de suint ainsi que des poix de Bourgogne [poix des Vosges], de stéarine [poix ou brai stéarique], de suint ou de glycérine)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3816 00 00	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 84 00	Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchlore (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI),1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO,DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO), de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 85 00	Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 86 00	Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 87 00	Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 88 00	Mélanges et préparations contenant des éthers tetra-,penta-,hexa-,hepta ou octabromodiphényliques
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 99 45	Préparations désincrustantes et similaires
C	1081Z	Fabrication de sucre	***3824 99 56***	***Cartouches et recharges, pleines, pour cigarettes électroniques, et préparations utilisées pour les cartouches et recharges pour cigarettes électroniques, contenant de la nicotine ou ses sels, éthers, esters et autres dérivés***
C	1081Z	Fabrication de sucre	***3824 99 57***	***Cartouches et recharges, pleines, pour cigarettes électroniques, et préparations utilisées pour les cartouches et recharges pour cigarettes électroniques (à l'excl. de celles contenant de la nicotine ou ses sels, éthers, esters et autres dérivés)***
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 99 92	Produits ou préparations chimiques composés principalement de constituants organiques, sous forme liquide à 20°C, n.d.a.
C	1081Z	Fabrication de sucre	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	1081Z	Fabrication de sucre	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1081Z	Fabrication de sucre	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	1081Z	Fabrication de sucre	3914 00 00	Echangeurs d'ions à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 sous formes primaires
C	1081Z	Fabrication de sucre	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1081Z	Fabrication de sucre	4010 19 00	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des produits renforcés seulement de métal ou de matières textiles)
C	1081Z	Fabrication de sucre	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	1081Z	Fabrication de sucre	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1081Z	Fabrication de sucre	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	1081Z	Fabrication de sucre	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	1081Z	Fabrication de sucre	5911 90 91	Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (*wafers*) à semi-conducteur
C	1081Z	Fabrication de sucre	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	1081Z	Fabrication de sucre	6305 33 90	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie et à l'excl. des contenants souples pour matières en vrac)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1081Z	Fabrication de sucre	6305 39 00	Sacs et sachets d'emballage de matières synthétiques ou artificielles (autres qu'en lames ou formes simil. de polyéthylène ou de polypropylène ainsi que contenants souples pour matières en vrac)
C	1081Z	Fabrication de sucre	6815 10 10	Fibres de carbone et ouvrages en fibres de carbone (à l'excl. des articles pour usages électriques)
C	1081Z	Fabrication de sucre	6815 10 90	Ouvrages en graphite ou en autre carbone (à l'excl. des articles pour usages électriques, des fibres de carbone et des ouvrages en fibres de carbone)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7017 10 00	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée, en quartz ou en autre silice fondus (sauf récipients de transport ou d'emballage et sauf instruments, appareils et matériel de mesure ou de contrôle, et instruments, appareils et matériel médicaux du chapitre 90)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7017 90 00	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée (sauf en verre à coefficient de dilatation linéaire <= 5 x 10-6 par kelvin entre 0°C et 300°C, ou en quartz ou autres silices fondus, sauf récipients de transport ou d'emballage et sauf instruments, appareils et matériel de mesure ou de contrôle, et instruments, appareils et matériel médicaux du chapitre 90)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7219 23 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm
C	1081Z	Fabrication de sucre	7228 60 80	Barres en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, obtenues ou parachevées à froid et autrement traitées, ou obtenues à chaud et autrement traitées (sauf barres en aciers à coupe rapide, en aciers silicomanganeux ou aciers pour outillage)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7304 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier
C	1081Z	Fabrication de sucre	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7307 93 11	Coudes et courbes en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7309 00 59	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1081Z	Fabrication de sucre	7315 11 90	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
C	1081Z	Fabrication de sucre	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1081Z	Fabrication de sucre	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	1081Z	Fabrication de sucre	8481 90 00	Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.
C	1081Z	Fabrication de sucre	8501 31 00	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
C	1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	0801 11 00	Noix de coco desséchées
C	1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	0801 32 00	Noix de cajou sans coques
C	1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	1202 42 00	Arachides, non grillées ni autrement cuites, décortiquées, même concassées
C	1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	4415 10 10	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois
C	1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	7315 11 90	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)
C	1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	7407 21 10	Barres en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], n.d.a.
C	1083Z	Transformation du thé et du café	0901 12 00	Café, non torréfié, décaféiné
C	1083Z	Transformation du thé et du café	0902 10 00	Thé vert [thé non fermenté], présenté en emballages immédiats d'un contenu <= 3 kg
C	1083Z	Transformation du thé et du café	0902 20 00	Thé vert (non fermenté) présenté autrement
C	1083Z	Transformation du thé et du café	0902 40 00	Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présentés autrement
C	1083Z	Transformation du thé et du café	1212 99 95	Autres produits végétaux servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs ; autres, autres
C	1083Z	Transformation du thé et du café	2101 20 92	Préparations à base d'extraits, essences ou concentrés de thé ou de maté
C	1083Z	Transformation du thé et du café	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1083Z	Transformation du thé et du café	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1083Z	Transformation du thé et du café	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1083Z	Transformation du thé et du café	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1083Z	Transformation du thé et du café	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1083Z	Transformation du thé et du café	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1083Z	Transformation du thé et du café	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1083Z	Transformation du thé et du café	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1083Z	Transformation du thé et du café	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1083Z	Transformation du thé et du café	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1083Z	Transformation du thé et du café	7612 90 80	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
C	1083Z	Transformation du thé et du café	8422 90 90	Parties de machines à empaqueter ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0305 42 00	Harengs [Clupea harengus, Clupea pallasii], fumés, y.c. les filets (à l'excl. des abats)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0305 51 90	Morues [Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus], séchées et salées, mais non fumées (à l'excl. des filets et abats)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0305 59 85	Poissons séchés, autres que les abats comestibles, même salés, mais non fumés ; autres ; autres
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0603 90 00	Autres fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0703 10 19	Oignons, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des oignons de semence)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0712 90 90	Légumes et mélanges de légumes, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés (à l'excl. des pommes de terre, des oignons, des champignons, des truffes, du maïs doux, des tomates et des carottes)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0904 11 00	Poivre du genre 'Piper', non broyé ni pulvérisé
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0905 10 00	Vanille, non broyée ni pulvérisée
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0905 20 00	Vanille, broyée ou pulvérisée
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0906 11 00	Cannelle et fleurs de canneliers, non broyées ni pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0906 20 00	Cannelle et fleurs de cannelier, broyées ou pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0907 10 00	Girofles, antofles, clous et griffes, non broyés ni pulvérisés
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0907 20 00	Girofles, antofles, clous et griffes, broyés ou pulvérisés
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0908 11 00	Noix muscades non broyées ni pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0909 21 00	Graines de coriandre non broyées ni pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0909 22 00	Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0909 31 00	Graines de cumin, non broyées ni pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0909 61 00	Baies de genièvre et graines d'anis, de badiane, de carvi, de fenouil, non broyées ni pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 12 00	Gingembre, broyé ou pulvérisé
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 30 00	Curcuma
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 91 05	Curry
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 91 90	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 99 10	Graines de fenugrec
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 99 91	Épices, non broyées ni pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	0910 99 99	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	1211 90 86	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasiticides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	1301 20 00	Gomme arabique

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	2004 90 98	Légumes et mélanges de légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. des confits au sucre, des tomates, des champignons, des truffes, des pommes de terre, du maïs doux [Zea mays var. saccharata], de la choucroute, des câpres, des olives, des pois [Pisum sativum], des haricots verts [Phaseolus spp.] et des oignons simplement cuits, non mélangés)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3203 00 90	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	4416 00 00	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	7309 00 59	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0304 44 10	Filets de morues [Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus] et de morues polaires [Boreogadus saida], frais ou réfrigérés
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0306 11 90	Langoustes [Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp.], même fumées, même décortiquées, congelées (à l'excl. des queues de langoustes)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0306 14 90	Crabes, même fumés, même décortiqués, congelés (à l'excl. des crabes des espèces Paralithodes camchaticus, Chionoecetes spp., Callinectes sapidus et Cancer pagurus)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0405 10 90	Beurre d'une teneur en poids de matières grasses > 85% mais <= 95% (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0406 10 30	Mozzarella, même dans un liquide
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0406 10 50	Fromages frais [non affinés], y.c. le fromage de lactosérum, et caillebotte, d'une teneur en poids de matières grasses <= 40% (à l'excl. du mozzarella)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0802 90 10	Noix de Pécan, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0802 90 85	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, du Brésil, de cajou, de Pécan, d'arec [bétel] ou de kola ainsi que des amandes, des noisettes, des noix communes, des châtaignes, des marrons, des pistaches, des graines de pignons doux et des noix macadamia)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0910 99 10	Graines de fenugrec
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0910 99 91	Épices, non broyées ni pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	0910 99 99	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	1806 20 30	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	1806 20 95	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	2918 14 00	Acide citrique
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	2918 19 98	Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (sauf acides lactique, tartrique, citrique, gluconique, cholique ou 3-alpha, 12-alpha -dihydroxy-5-beta-cholane-24-oïque [acide désoxycholique], sels et esters de ces produits, de l'acide 2,2-bis[hydroxyméthyl]propionique ainsi que du chlorobenzilate [ISO] et de l'acide 2,2-diphényl-2-hydroxyacétique (acide benzilique))
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3505 10 90	Amidons et fécules modifiés (à l'excl. de la dextrine ainsi que des amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	3924 90 00	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	4805 30 00	Papier sulfite d'emballage
C	1085Z	Fabrication de plats préparés	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0405 10 90	Beurre d'une teneur en poids de matières grasses > 85% mais <= 95% (sauf beurre déshydraté et ghee)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0712 90 90	Légumes et mélanges de légumes, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés (à l'excl. des pommes de terre, des oignons, des champignons, des truffes, du maïs doux, des tomates et des carottes)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0904 11 00	Poivre du genre 'Piper', non broyé ni pulvérisé
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0904 12 00	Poivre du genre 'Piper', broyé ou pulvérisé
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0905 10 00	Vanille, non broyée ni pulvérisée
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0906 20 00	Cannelle et fleurs de cannelier, broyées ou pulvérisées
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0907 10 00	Girofles, antofles, clous et griffes, non broyés ni pulvérisés
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0907 20 00	Girofles, antofles, clous et griffes, broyés ou pulvérisés
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0909 22 00	Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0909 31 00	Graines de cumin, non broyées ni pulvérisées
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0909 32 00	Graines de cumin, broyées ou pulvérisées

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0910 12 00	Gingembre, broyé ou pulvérisé
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0910 30 00	Curcuma
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0910 91 05	Curry
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0910 91 90	Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0910 99 39	Thym, broyé ou pulvérisé
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	0910 99 99	Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires nca	8308 90 00	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles simil., en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc., y.c. les parties des articles du n° 8308, en métaux communs (sauf agrafes, crochets, oeillets, rivets tubulaires ou à tige fendue)
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2835 26 00	Phosphates de calcium (à l'excl. de l'hydrogénoorthophosphate de calcium [phosphate dicalcique])
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2836 50 00	Carbonate de calcium
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2911 00 00	Acétals et hémi-acétals, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosé
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2915 11 00	Acide formique
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2922 41 00	Lysine et ses esters; sels de ces produits
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2930 40 90	Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	3507 90 90	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4415 10 10	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	5508 10 10	Fils à coudre de fibres synthétiques discontinues, non conditionnés pour la vente au détail
C	1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	8437 90 00	Parties de machines et appareils de minoterie ou pour le traitement des céréales ou légumes secs ou pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs, n.d.a.
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	1702 90 71	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2102 20 90	Micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2512 00 00	Farines siliceuses fossiles [kieselguhr, tripolite, diatomite, p.ex.] et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente <= 1, même calcinées
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2808 00 00	Acide nitrique; acides sulfonitriques
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2809 20 00	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2827 39 85	Chlorures (à l'excl. des chlorures d'ammonium, de calcium, de magnésium, d'aluminium, de fer, de cobalt, de nickel, d'étain et de mercure)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2905 45 00	Glycérol
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2912 19 00	Aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. du méthanal [formaldéhyde] et de l'éthanal [acétaldéhyde])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2917 19 10	Acide malonique, ses sels et ses esters
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2918 14 00	Acide citrique
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3203 00 90	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3204 90 00	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3403 19 80	Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ainsi que des lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3502 90 70	Albumines, propres à l'alimentation humaine (à l'excl. de l'ovalbumine et de la lactalbumine ainsi que des concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80% de protéines de lactosérum)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3502 90 90	Albuminates et autres dérivés des albumines
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3802 10 00	Charbons activés
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3807 00 90	Huiles de goudron de bois, créosote de bois, méthylène, poix végétales, poix de brasserie et préparations simil. à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales (à l'excl. des goudrons de bois, de la poix jaune, du brai de suint ainsi que des poix de Bourgogne [poix des Vosges], de stéarine [poix ou brai stéarique], de suint ou de glycérine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3816 00 00	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3822 00 00	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support ainsi que des matériaux de référence certifiés (à l'excl. des réactifs composés de diagnostic conçus pour être employés sur le patient, des réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins, du sang animal préparé à des fins de diagnostic ainsi que des vaccins, toxines, cultures de micro-organismes et produits simil.)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 84 00	Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchlore (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI),1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO,DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO), de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 85 00	Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 86 00	Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 87 00	Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 88 00	Mélanges et préparations contenant des éthers tetra-,penta-,hexa-,hepta ou octabromodiphényliques
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 99 45	Préparations désincrustantes et similaires
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 99 64	Produits et préparations des industries chimiques ou des industries connexes utilisés à des fins pharmaceutiques ou chirurgicales, n.d.a. (à l'excl. des produits intermédiaires obtenus au cours de la fabrication d'antibiotiques, provenant de la fermentation de Streptomyces tenebrarius, même séchés, destinés à la fabrication de médicaments du n° 3004 pour la médecine humaine et des produits intermédiaires de la fabrication des sels de monensin)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4010 32 00	Courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 180 cm (sauf striées)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4010 39 00	Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées [synchrones], d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 198 cm)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4016 99 97	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4416 00 00	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4503 10 10	Bouchons cylindriques, en liège naturel
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4503 10 90	Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4504 10 19	Bouchons cylindriques, en liège aggloméré (à l'excl. des articles pour vins mousseux)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4504 90 20	Bouchons en liège aggloméré (à l'excl. des articles cylindriques)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4811 49 00	Papiers et cartons gommés ou adhésifs ; autres
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4812 00 00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	4823 20 00	Papier et carton-filtre
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	6902 90 00	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques de construction analogues, réfractaires (autres qu'avec une teneur en poids en éléments Mg, Ca ou Cr pris isolément ou ensemble et exprimés en MgO, CaO ou Cr2O3 > 50% ou avec une teneur en poids en alumine (Al2O3), en silice (SiO2) ou en mélange ou combinaison de ces matières > 50%, et sauf produits en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7002 31 00	Tubes en quartz ou en autre silice fondus non travaillés
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7006 00 90	Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 55	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7013 37 91	Verres à boire en verre cueilli mécaniquement, taillés ou autrement décorés (à l'excl. des verres en vitrocérame, en cristal au plomb ou en verre trempé ainsi que des verres à pied)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7013 41 90	Objets en cristal au plomb cueilli mécaniquement, pour le service de la table ou pour la cuisine (autres que les perles de verre et articles simil. de verroterie du n° 7018 et sauf verres à boire, bocaux à conserves en verre, bouteilles isolantes et autres récipients dont l'isolation est assurée par le vide)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7019 39 00	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7219 21 10	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur > 10 mm et contenant en poids >= 2,5% de nickel
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7219 22 10	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7219 22 90	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7309 00 59	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	7309 00 90	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8421 22 00	Appareils pour filtration ou épuration des boissons autres que l'eau
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8422 30 00	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
C	1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	1105Z	Fabrication de bière	1107 20 00	Malt, torréfié

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1105Z	Fabrication de bière	1210 20 90	Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets (à l'excl. des produits enrichis en lupuline)
C	1105Z	Fabrication de bière	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1105Z	Fabrication de bière	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1105Z	Fabrication de bière	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	1105Z	Fabrication de bière	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	1105Z	Fabrication de bière	2809 20 00	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non
C	1105Z	Fabrication de bière	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1105Z	Fabrication de bière	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1105Z	Fabrication de bière	3203 00 90	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1105Z	Fabrication de bière	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1105Z	Fabrication de bière	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1105Z	Fabrication de bière	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1105Z	Fabrication de bière	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	1105Z	Fabrication de bière	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
C	1105Z	Fabrication de bière	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1105Z	Fabrication de bière	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1105Z	Fabrication de bière	7219 32 10	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1105Z	Fabrication de bière	7304 41 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 11 90	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 19 90	Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 21 00	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 23 10	Coudes et courbes en aciers inoxydables, à souder bout à bout (non moulés)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 29 80	Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)
C	1105Z	Fabrication de bière	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
C	1105Z	Fabrication de bière	7309 00 30	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1105Z	Fabrication de bière	7309 00 51	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1105Z	Fabrication de bière	7309 00 59	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1105Z	Fabrication de bière	7309 00 90	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1105Z	Fabrication de bière	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1105Z	Fabrication de bière	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	1105Z	Fabrication de bière	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	1105Z	Fabrication de bière	7325 99 90	Ouvrages moulés en fer ou acier, n.d.a. (sauf en fonte non malléable ou malléable et autres que boulets et articles simil. pour broyeurs)
C	1105Z	Fabrication de bière	7408 29 00	Fils en alliages de cuivre (à l'excl. des produits en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort])
C	1105Z	Fabrication de bière	7609 00 00	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium
C	1105Z	Fabrication de bière	8307 90 00	Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires
C	1105Z	Fabrication de bière	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1105Z	Fabrication de bière	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1105Z	Fabrication de bière	8422 30 00	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
C	1107A	Industrie des eaux de table	2101 20 20	Extraits, essences et concentrés de thé ou de maté
C	1107A	Industrie des eaux de table	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	1107A	Industrie des eaux de table	2918 14 00	Acide citrique
C	1107A	Industrie des eaux de table	2918 15 00	Sels et esters de l'acide citrique (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	1107A	Industrie des eaux de table	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1107A	Industrie des eaux de table	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107A	Industrie des eaux de table	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1107A	Industrie des eaux de table	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1107A	Industrie des eaux de table	3802 10 00	Charbons activés
C	1107A	Industrie des eaux de table	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3904 21 00	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107A	Industrie des eaux de table	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1107A	Industrie des eaux de table	3924 90 00	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)
C	1107A	Industrie des eaux de table	4812 00 00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
C	1107A	Industrie des eaux de table	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1107A	Industrie des eaux de table	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1107A	Industrie des eaux de table	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1107A	Industrie des eaux de table	7612 90 80	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
C	1107A	Industrie des eaux de table	8309 10 00	Bouchons couronnes en métaux communs
C	1107A	Industrie des eaux de table	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1107A	Industrie des eaux de table	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	1702 90 71	Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2102 10 31	Levures de panification, séchées
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2102 20 19	Levures mortes (à l'excl. des levures en tablettes, cubes ou présentations simil., ou bien en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2847 00 00	Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2918 14 00	Acide citrique
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	2936 27 00	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3203 00 90	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3204 90 00	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3403 99 00	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3502 90 70	Albumines, propres à l'alimentation humaine (à l'excl. de l'ovalbumine et de la lactalbumine ainsi que des concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80% de protéines de lactosérum)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3507 90 90	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3802 10 00	Charbons activés
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4811 49 00	Papiers et cartons gommés ou adhésifs ; autres
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4812 00 00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	4823 20 00	Papier et carton-filtre
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	8309 10 00	Bouchons couronnes en métaux communs
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1107B	Production de boissons rafraîchissantes	8422 90 90	Parties de machines à empaqueter ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)
C	1330Z	Ennoblissement textile	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1330Z	Ennoblissement textile	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1330Z	Ennoblissement textile	3707 10 00	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1330Z	Ennoblissement textile	3707 90 90	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
C	1330Z	Ennoblissement textile	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5607 50 90	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5903 90 10	Tissus imprégnés de matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7304 49 93	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7312 10 20	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7312 10 98	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7316 00 00	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7319 90 10	Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder, en fer ou acier
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	7222 30 97	Barres en aciers inoxydables, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (à l'excl. des produits forgés)
C	1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	9606 29 00	Boutons (sauf boutons en matières plastiques ou en métaux communs, non recouverts de matières textiles, boutons-pressions et boutons de manchette)
C	1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	9607 19 00	Fermetures à glissière sans agrafes et autres qu'en métaux communs
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5208 32 96	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 130 g/m² mais <= 200 g/m², d'une largeur <= 165 cm
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5515 12 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	6004 10 00	Étoffes de bonneterie d'une largeur > 30 cm, teneur en fils d'élastomères >= 5% en poids (sans fils de caoutchouc et à l'excl. des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	6006 32 00	Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	8308 20 00	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs
C	1412Z	Fabrication de vêtements de travail	8308 90 00	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles simil., en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc., y.c. les parties des articles du n° 8308, en métaux communs (sauf agrafes, crochets, oeillets, rivets tubulaires ou à tige fendue)
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5208 32 96	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 130 g/m² mais <= 200 g/m², d'une largeur <= 165 cm
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5515 12 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	6004 10 00	Étoffes de bonneterie d'une largeur > 30 cm, teneur en fils d'élastomères >= 5% en poids (sans fils de caoutchouc et à l'excl. des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	6006 32 00	Etoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	8308 20 00	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs
C	1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	8308 90 00	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles simil., en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc., y.c. les parties des articles du n° 8308, en métaux communs (sauf agrafes, crochets, oeillets, rivets tubulaires ou à tige fendue)
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5208 32 96	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 130 g/m² mais <= 200 g/m², d'une largeur <= 165 cm
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5515 12 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	6004 10 00	Étoffes de bonneterie d'une largeur > 30 cm, teneur en fils d'élastomères >= 5% en poids (sans fils de caoutchouc et à l'excl. des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	6006 32 00	Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	8308 20 00	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs
C	1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	8308 90 00	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles simil., en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc., y.c. les parties des articles du n° 8308, en métaux communs (sauf agrafes, crochets, oeillets, rivets tubulaires ou à tige fendue)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5208 32 96	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 130 g/m² mais <= 200 g/m², d'une largeur <= 165 cm
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5208 59 90	Tissus de coton, imprimés, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5515 12 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5607 50 90	Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5810 91 10	Broderies de coton, sur support de matières textiles, en pièces, en bandes ou en motifs, d'une valeur > 17,50 ¤ par kg poids net (à l'excl. des broderies chimiques ou aériennes ainsi que des broderies à fond découpé)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	6004 10 00	Étoffes de bonneterie d'une largeur > 30 cm, teneur en fils d'élastomères >= 5% en poids (sans fils de caoutchouc et à l'excl. des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	6006 32 00	Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	8308 20 00	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs
C	1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	8308 90 00	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles simil., en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc., y.c. les parties des articles du n° 8308, en métaux communs (sauf agrafes, crochets, oeillets, rivets tubulaires ou à tige fendue)
C	1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	4404 10 00	Bois feuillards; échalas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simpl. dégrossis ou arrondis, non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil.; bois en lames, rubans et simil., de conifères (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes de chaussure)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	4409 10 18	Bois de conifères (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.)
C	1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	4421 91 00	Ouvrages en bambou, n.d.a.
C	1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	4421 99 99	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
C	1610B	Imprégnation du bois	4404 10 00	Bois feuillards; échalas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simpl. dégrossis ou arrondis, non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil.; bois en lames, rubans et simil., de conifères (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes de chaussure)
C	1610B	Imprégnation du bois	4409 10 18	Bois de conifères (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.)
C	1610B	Imprégnation du bois	4421 91 00	Ouvrages en bambou, n.d.a.
C	1610B	Imprégnation du bois	4421 99 99	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3503 00 10	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4409 22 00	Bois tropicaux (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4409 29 91	Lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des lames et frises en bois de conifères et de bambou)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4409 29 99	Bois profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois de conifères, des bois en bambou, des bois tropicaux, ainsi que des lames et frises pour parquets, des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4410 90 00	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4411 14 90	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne (dits <<MDF>>) d'une épaisseur excédant 9 mm ; autres
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4412 31 10	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (*Swietenia spp.*), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola ou white lauan
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4412 39 00	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 4412 31 et 4412 33, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4413 00 00	Bois dits 'densifiés', en blocs, planches, lames ou profilés
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4418 60 00	Poteaux et poutres, en bois
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4802 69 00	Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ; autres
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	6808 00 00	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	6811 82 00	Plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles simil., en cellulose-ciment ou simil., ne contenant pas d'amiante (sauf plaques ondulées)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7317 00 20	Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7317 00 60	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7317 00 80	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 19 00	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
C	1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	9401 90 80	Autres parties de sièges, n.d.a. (à l'excl. des articles en bois)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4409 22 00	Bois tropicaux (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4409 29 91	Lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des lames et frises en bois de conifères et de bambou)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4410 90 00	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4411 14 90	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne (dits <<MDF>>) d'une épaisseur excédant 9 mm ; autres
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4802 69 00	Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ; autres
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7317 00 60	Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	1624Z	Fabrication d'emballages en bois	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4409 22 00	Bois tropicaux (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4409 29 91	Lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des lames et frises en bois de conifères et de bambou)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4410 90 00	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4411 14 90	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne (dits <<MDF>>) d'une épaisseur excédant 9 mm ; autres
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4802 69 00	Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ; autres
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3905 12 00	Poly(acétate de vinyle) en dispersion aqueuse, sous formes primaires
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4412 99 85	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4804 19 12	Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, composés d'une ou plusieurs couches écrues et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée dans la masse, d'un poids < 175 g/m² (sauf articles des n° 4802 et 4803)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4805 11 00	Papier mi-chimique pour cannelure
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4805 19 90	Papiers pour cannelure ; autres ; autres
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	8305 20 00	Agrafes présentées en barrettes, en autres métaux communs
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1712Z	Fabrication de papier et de carton	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3809 10 50	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordançage, p.ex.], à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières >= 70% mais < 83%, des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries simil., n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3809 91 00	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordançage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie textile ou dans les industries simil., n.d.a. (à l'excl. des produits à base de matières amylacées)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3905 12 00	Poly(acétate de vinyle) en dispersion aqueuse, sous formes primaires
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4412 99 85	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4804 19 12	Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, composés d'une ou plusieurs couches écrues et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée dans la masse, d'un poids < 175 g/m² (sauf articles des n° 4802 et 4803)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4805 11 00	Papier mi-chimique pour cannelure
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4805 19 90	Papiers pour cannelure ; autres ; autres
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4805 24 00	Testliner [fibres récupérées], d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4805 93 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	8305 20 00	Agrafes présentées en barrettes, en autres métaux communs
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1721A	Fabrication de carton ondulé	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1721B	Fabrication de cartonnages	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3905 12 00	Poly(acétate de vinyle) en dispersion aqueuse, sous formes primaires
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4412 99 85	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4804 19 12	Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, composés d'une ou plusieurs couches écrues et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée dans la masse, d'un poids < 175 g/m² (sauf articles des n° 4802 et 4803)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4805 11 00	Papier mi-chimique pour cannelure
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4805 19 90	Papiers pour cannelure ; autres ; autres
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1721B	Fabrication de cartonnages	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1721B	Fabrication de cartonnages	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1721B	Fabrication de cartonnages	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1721B	Fabrication de cartonnages	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1721B	Fabrication de cartonnages	8305 20 00	Agrafes présentées en barrettes, en autres métaux communs
C	1721B	Fabrication de cartonnages	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1721B	Fabrication de cartonnages	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3905 12 00	Poly(acétate de vinyle) en dispersion aqueuse, sous formes primaires
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4412 99 85	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4804 11 19	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 175 g
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4804 11 90	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus ; autres
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4804 19 12	Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, composés d'une ou plusieurs couches écrues et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée dans la masse, d'un poids < 175 g/m² (sauf articles des n° 4802 et 4803)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4805 11 00	Papier mi-chimique pour cannelure
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4805 19 90	Papiers pour cannelure ; autres ; autres
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4823 70 90	Articles moulés ou pressés en pâte à papier ; autres
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	8305 20 00	Agrafes présentées en barrettes, en autres métaux communs
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1721C	Fabrication d'emballages en papier	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2209 00 19	Vinaigres de vin, comestibles, présentés en récipients d'une contenance > 2 l
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2209 00 99	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2833 22 00	Sulfate d'aluminium

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2918 14 00	Acide citrique
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3204 12 00	Colorants acides, même métallisés, et préparations à base de ces colorants ; colorants à mordants et préparations à base de ces colorants
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3204 90 00	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3301 90 90	Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3809 91 00	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordançage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie textile ou dans les industries simil., n.d.a. (à l'excl. des produits à base de matières amylacées)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3811 21 00	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3824 99 15	Échangeurs d'ions (à l'excl. des polymères du chapitre 39)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4803 00 10	Ouate de cellulose
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4803 00 31	Papier crêpe et nappes de fibres de cellulose dites « tissue », d'un poids, par pli, au mètre carré n'excédant pas 25 g
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4803 00 39	Papier crêpe et nappes de fibres de cellulose dites « tissue », d'un poids, par pli, au mètre carré excédant 25 g
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4804 39 80	Autres papiers et cartons kraft d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g ; autres ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	4802 58 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m², n.d.a.
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	4810 19 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	4810 99 80	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	4911 99 00	Imprimés, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	1811Z	Imprimerie de journaux	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1811Z	Imprimerie de journaux	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3701 30 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3701 91 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome], en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3701 99 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des plaques et films pour rayons X, des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3702 44 00	Autres pellicules, non perforées, d'une largeur excédant 105 mm mais n'excédant pas 610 mm
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3703 90 00	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3705 00 10	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, pour la reproduction offset (à l'excl. des plaques prêtes à l'emploi ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3707 10 00	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3707 90 90	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 55 25	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 60 g mais < 75 g, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 55 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 80 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 56 20	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 56 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 57 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 58 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m², n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4802 69 00	Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ; autres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4803 00 10	Ouate de cellulose
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4803 00 31	Papier crêpe et nappes de fibres de cellulose dites « tissue », d'un poids, par pli, au mètre carré n'excédant pas 25 g
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4803 00 39	Papier crêpe et nappes de fibres de cellulose dites « tissue », d'un poids, par pli, au mètre carré excédant 25 g
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4804 39 80	Autres papiers et cartons kraft d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g ; autres ; autres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4807 00 30	Papiers et cartons, à base de papiers recyclés, assemblés à plat par collage, même recouverts de papier, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers et cartons 'entre-deux' assemblés avec du bitume, du goudron ou de l'asphalte)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4809 20 00	Papiers dits 'autocopiants'
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 19 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 22 00	Papier couché léger, dit 'LWC'
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 29 30	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 29 80	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 39 00	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (sauf produits utilisés à des fins graphiques et les papiers et cartons blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués de fibres de bois obtenues par un procédé chimique)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 92 90	Papiers et cartons multicouches, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft, des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des produits dont chaque couche ou dont une seule couche extérieure est blanchie)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 99 10	Papiers et cartons de pâte blanchie, couchés ou enduits de kaolin sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et de tout autre couchage ou enduction)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4810 99 80	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4811 49 00	Papiers et cartons gommés ou adhésifs ; autres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4816 20 00	Papiers dits « autocopiants »
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4823 20 00	Papier et carton-filtre
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4908 90 00	Décalcomanies de tous genres ; autres
C	1811Z	Imprimerie de journaux	4911 99 00	Imprimés, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	1811Z	Imprimerie de journaux	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	1811Z	Imprimerie de journaux	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	1811Z	Imprimerie de journaux	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3505 20 90	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, >= 80% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3701 30 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3701 91 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome], en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3701 99 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des plaques et films pour rayons X, des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3702 44 00	Autres pellicules, non perforées, d'une largeur excédant 105 mm mais n'excédant pas 610 mm
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3702 98 00	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en papier, en carton et en matières textiles et des pellicules pour rayons X)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3703 90 00	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3705 00 10	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, pour la reproduction offset (à l'excl. des plaques prêtes à l'emploi ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3707 10 00	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3707 90 90	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3901 30 00	Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, sous formes primaires
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4412 99 85	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 10 00	Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 55 25	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 60 g mais < 75 g, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 55 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 80 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 56 20	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 56 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 57 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 58 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m², n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4802 69 00	Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ; autres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4807 00 30	Papiers et cartons, à base de papiers recyclés, assemblés à plat par collage, même recouverts de papier, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers et cartons 'entre-deux' assemblés avec du bitume, du goudron ou de l'asphalte)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4809 20 00	Papiers dits 'autocopiants'
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 14 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un des côtés <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 19 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 22 00	Papier couché léger, dit 'LWC'
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 29 30	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 29 80	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 39 00	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (sauf produits utilisés à des fins graphiques et les papiers et cartons blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués de fibres de bois obtenues par un procédé chimique)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 92 90	Papiers et cartons multicouches, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft, des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des produits dont chaque couche ou dont une seule couche extérieure est blanchie)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 99 10	Papiers et cartons de pâte blanchie, couchés ou enduits de kaolin sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et de tout autre couchage ou enduction)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4810 99 80	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4811 49 00	Papiers et cartons gommés ou adhésifs ; autres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4816 20 00	Papiers dits « autocopiants »
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4817 10 00	Enveloppes, en papier ou en carton
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4823 20 00	Papier et carton-filtre
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4908 90 00	Décalcomanies de tous genres ; autres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	4911 99 00	Imprimés, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	5603 13 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., de filaments synthétiques ou artificiels, d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7019 31 00	Mats de fibres de verre en couches irrégulières
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7223 00 99	Fils en aciers inoxydables, enroulés, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. du fil machine ainsi que des produits contenant en poids >= 13% mais <= 25% de chrome et >= 3,5% mais <= 6% d'aluminium)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7604 10 90	Profilés en aluminium non allié, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	8308 10 00	Agrafes, crochets et oeillets, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	9612 10 10	Rubans encreurs en matières plastiques pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en matières plastiques (autres qu'en matières textiles)
C	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	9612 10 80	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du nº 9612 10 20)
C	1813Z	Activités de pré-presse	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	1813Z	Activités de pré-presse	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	1813Z	Activités de pré-presse	3210 00 10	Peintures et vernis à l'huile
C	1813Z	Activités de pré-presse	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	1813Z	Activités de pré-presse	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1813Z	Activités de pré-presse	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	1813Z	Activités de pré-presse	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1813Z	Activités de pré-presse	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	1813Z	Activités de pré-presse	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	3701 30 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
C	1813Z	Activités de pré-presse	3701 91 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome], en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3701 99 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des plaques et films pour rayons X, des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3702 44 00	Autres pellicules, non perforées, d'une largeur excédant 105 mm mais n'excédant pas 610 mm
C	1813Z	Activités de pré-presse	3703 20 00	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3703 90 00	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3705 00 10	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, pour la reproduction offset (à l'excl. des plaques prêtes à l'emploi ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3707 10 00	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques
C	1813Z	Activités de pré-presse	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	1813Z	Activités de pré-presse	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	3707 90 90	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	1813Z	Activités de pré-presse	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	1813Z	Activités de pré-presse	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	1813Z	Activités de pré-presse	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1813Z	Activités de pré-presse	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4801 00 00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 55 25	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 60 g mais < 75 g, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 55 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 80 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 56 20	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 56 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 57 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 58 90	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m², n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 61 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m² et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 62 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	4802 69 00	Autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ; autres
C	1813Z	Activités de pré-presse	4807 00 30	Papiers et cartons, à base de papiers recyclés, assemblés à plat par collage, même recouverts de papier, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers et cartons 'entre-deux' assemblés avec du bitume, du goudron ou de l'asphalte)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	4809 20 00	Papiers dits 'autocopiants'
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 19 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 22 00	Papier couché léger, dit 'LWC'
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 29 30	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 29 80	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 39 00	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (sauf produits utilisés à des fins graphiques et les papiers et cartons blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués de fibres de bois obtenues par un procédé chimique)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 92 90	Papiers et cartons multicouches, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft, des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des produits dont chaque couche ou dont une seule couche extérieure est blanchie)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 99 10	Papiers et cartons de pâte blanchie, couchés ou enduits de kaolin sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et de tout autre couchage ou enduction)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	4810 99 80	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
C	1813Z	Activités de pré-presse	4811 49 00	Papiers et cartons gommés ou adhésifs ; autres
C	1813Z	Activités de pré-presse	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	1813Z	Activités de pré-presse	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	1813Z	Activités de pré-presse	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	1813Z	Activités de pré-presse	4816 20 00	Papiers dits « autocopiants »
C	1813Z	Activités de pré-presse	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	1813Z	Activités de pré-presse	4823 20 00	Papier et carton-filtre
C	1813Z	Activités de pré-presse	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	1813Z	Activités de pré-presse	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	4908 90 00	Décalcomanies de tous genres ; autres
C	1813Z	Activités de pré-presse	4911 99 00	Imprimés, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	1813Z	Activités de pré-presse	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	1813Z	Activités de pré-presse	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	1813Z	Activités de pré-presse	7019 31 00	Mats de fibres de verre en couches irrégulières
C	1813Z	Activités de pré-presse	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	1813Z	Activités de pré-presse	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	1813Z	Activités de pré-presse	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	1813Z	Activités de pré-presse	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	1813Z	Activités de pré-presse	7604 10 90	Profilés en aluminium non allié, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1813Z	Activités de pré-presse	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	1813Z	Activités de pré-presse	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	1813Z	Activités de pré-presse	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8414 30 89	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8414 59 15	Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8414 59 25	Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8414 59 35	Ventilateurs centrifuges (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8414 59 95	Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8415 90 00	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8418 69 00	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)
C	2011Z	Fabrication de gaz industriels	8418 99 90	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2519 90 30	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2519 90 90	Magnésie électrofondue
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2833 21 00	Sulfate de magnésium
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2834 21 00	Nitrate de potassium

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2835 29 90	Phosphates (à l'excl. des phosphates de triammonium, de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium, de calcium et de mercure)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2909 43 00	Éthers monobutyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2915 90 70	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	2918 14 00	Acide citrique
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3905 91 00	Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	3912 39 85	Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'excl. de la carboxyméthylcellulose et de ses sels et de l'hydroxypropylcellulose)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	7612 90 80	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base nca	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2102 10 10	Levures mères sélectionnées [levures de culture]
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2102 10 90	Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2519 90 30	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2519 90 90	Magnésie électrofondue
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2712 90 99	Paraffine, cire de pétrole microcristalline, 'slack wax', ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits simil. obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés (à l'excl. de la vaseline, de la paraffine contenant en poids < 0,75% d'huile et du mélange de l-alcènes contenant en poids >= 80% de l-alcènes d'une longueur de chaîne de >= 24 mais <= 28 atomes de carbone)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2833 21 00	Sulfate de magnésium
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2834 21 00	Nitrate de potassium
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2835 29 90	Phosphates (à l'excl. des phosphates de triammonium, de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium, de calcium et de mercure)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2909 43 00	Éthers monobutyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2915 90 70	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	2918 14 00	Acide citrique
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3905 91 00	Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	3912 39 85	Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'excl. de la carboxyméthylcellulose et de ses sels et de l'hydroxypropylcellulose)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	4416 00 00	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	7309 00 51	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	7309 00 59	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	7612 90 80	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
C	2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base nca	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2519 90 30	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2519 90 90	Magnésie électrofondue
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2833 21 00	Sulfate de magnésium

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2834 21 00	Nitrate de potassium
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2836 50 00	Carbonate de calcium
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3102 10 10	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3102 10 90	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3102 21 00	Sulfate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3102 29 00	Sels doubles et mélanges de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3102 30 90	Nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits en solution aqueuse et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3102 60 00	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3104 30 00	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3105 30 00	Hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3105 40 00	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3105 60 00	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	3105 90 80	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	6305 33 90	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie et à l'excl. des contenants souples pour matières en vrac)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	7607 19 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	2519 90 30	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	2519 90 90	Magnésie électrofondue
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	2715 00 00	Mastics bitumineux, 'cut-backs' et autres mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	3203 00 90	Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	3302 10 29	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	3302 10 40	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	3302 10 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	1302 39 00	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2507 00 20	Kaolin
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2509 00 00	Craie
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2517 41 00	Granulés, éclats et poudres de marbre, même traités thermiquement
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2517 49 00	Granulés, éclats et poudres, même traités thermiquement, de travertins, d'écaussines, d'albâtre, de granit, de grès, de porphyre, de syénite, de lave, de basalte, de gneiss, de trachyte et autres pierres des n° 2515 ou 2516 (à l'excl. des granulés, éclats et poudres de marbre)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2522 20 00	Chaux éteinte

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2526 20 00	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2815 12 00	Hydroxyde de sodium (soude caustique) en solution aqueuse (lessive de soude caustique)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2823 00 00	Oxydes de titane
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2835 29 90	Phosphates (à l'excl. des phosphates de triammonium, de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium, de calcium et de mercure)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2835 39 00	Polyphosphates ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2836 50 00	Carbonate de calcium
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2842 10 00	Silicates doubles ou complexes, y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2909 43 00	Éthers monobutyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2915 60 19	Acides butanoïques, leurs sels et leurs esters (à l'excl. du diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2915 60 90	Acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2915 70 50	Acide stéarique, ses sels et ses esters
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2915 90 70	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2919 90 00	Esters phosphoriques et leurs sels, y.c. les lactophosphates; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés [à l'excl. du phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)]
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	2922 19 00	Amino-alcools, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters ; sels de ces produits ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3204 19 00	Matières colorantes organiques synthétiques (sauf colorants dispersés, acides, à mordants, basiques, directs, de cuve, réactifs et pigmentaires); préparations à base de matières colorantes organiques synthétiques ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215); mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n° 320411 à 320419
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3204 90 00	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3206 11 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3206 19 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3206 49 70	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3211 00 00	Siccatifs préparés
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3214 90 00	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3403 99 00	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3707 90 90	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3902 10 00	Polypropylène
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3903 90 90	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène, des copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], d'un copolymère uniquement de styrène et d'alcool allylique, ayant un indice d'acétyle >= 175 et du polystyrène bromé, contenant en poids >= 58% mais <= 71% de brome, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3905 12 00	Poly(acétate de vinyle) en dispersion aqueuse, sous formes primaires
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3905 21 00	Copolymères d'acétate de vinyle en dispersion aqueuse
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3905 91 00	Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3907 50 00	Résines alkydes, sous formes primaires
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3911 10 00	Résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes, sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3911 90 19	Produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phény-lèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil. et du poly[thio-1,4-phénylène])
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3912 31 00	Carboxyméthylcellulose et ses sels
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3912 39 85	Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'excl. de la carboxyméthylcellulose et de ses sels et de l'hydroxypropylcellulose)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3921 90 90	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	7309 00 59	Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	8309 90 90	Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs ; autres ; autres
C	2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	8544 42 90	Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1302 19 70	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium, des sucs et extraits de réglisse et de houblon, de l'oléorésine de vanille et des sucs et extraits de plantes du genre Ephedra)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2209 00 99	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2522 20 00	Chaux éteinte
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2833 22 00	Sulfate d'aluminium
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2918 14 00	Acide citrique

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3203 00 10	Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3204 11 00	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3204 12 00	Colorants acides, même métallisés, et préparations à base de ces colorants ; colorants à mordants et préparations à base de ces colorants
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3204 90 00	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3301 90 90	Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3809 91 00	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordançage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie textile ou dans les industries simil., n.d.a. (à l'excl. des produits à base de matières amylacées)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3811 21 00	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3821 00 00	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y.c. les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3824 99 15	Échangeurs d'ions (à l'excl. des polymères du chapitre 39)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4415 20 20	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4415 20 90	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4803 00 10	Ouate de cellulose
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4803 00 31	Papier crêpe et nappes de fibres de cellulose dites « tissue », d'un poids, par pli, au mètre carré n'excédant pas 25 g
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4803 00 39	Papier crêpe et nappes de fibres de cellulose dites « tissue », d'un poids, par pli, au mètre carré excédant 25 g

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4804 39 80	Autres papiers et cartons kraft d'un poids au mètre carré n'excédant pas 150 g ; autres ; autres
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4819 50 00	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1211 90 86	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasiticides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, des espèces du genre Ephedra ainsi que des fèves de tonka)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1212 29 00	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, non destinées à l'alimentation humaine
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1302 19 70	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium, des sucs et extraits de réglisse et de houblon, de l'oléorésine de vanille et des sucs et extraits de plantes du genre Ephedra)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1516 20 95	Huiles de navette, de colza, de lin, de tournesol, d'illipé, de karité, de makoré, de touloucouna ou de babassu ainsi que leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, destinées à des usages techniques ou industriels, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg ou autrement présentées (à l'excl. des huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1804 00 00	Beurre, graisse et huile de cacao

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2209 00 99	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2507 00 20	Kaolin
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2710 19 85	Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2823 00 00	Oxydes de titane
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2852 10 00	Composés, inorganiques ou organiques, du mercure, de constitution chimique définie (à l'excl. des amalgames)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2905 19 00	Monoalcools acycliques saturés (à l'excl. du méthanol [alcool méthylique], du propane-1-ol [alcool propylique], du propane-2-ol [alcool isopropylique], des butanols, de l'octanol [alcool octylique] et ses isomères, du dodécane-1-ol [alcool laurique], de l'hexadécane-1-ol [alcool cétylique] et de l'octadécane-1-ol [alcool stéarique])
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2906 11 00	Menthol
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2909 50 00	Éthers-phénols, éthers-alcools-phénols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2914 29 00	Cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. de la cyclohexanone, des méthylcyclohexanones, des ionones et méthylionones)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2914 50 00	Cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2915 70 50	Acide stéarique, ses sels et ses esters

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2915 90 30	Acide laurique, ses sels et ses esters
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2916 15 00	Acides oléique, linoléique ou linolénique, leurs sels et leurs esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2916 19 95	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides acrylique, méthacrylique, oléique, linoléique, linolénique ou undécénoïques et des sels et esters de ces produits ainsi qu'à l'excl. de l'acide crotonique et du binapacryl [ISO])
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2918 11 00	Acide lactique, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2918 14 00	Acide citrique
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2918 19 98	Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (sauf acides lactique, tartrique, citrique, gluconique, cholique ou 3-alpha, 12-alpha -dihydroxy-5-beta-cholane-24-oïque [acide désoxycholique], sels et esters de ces produits, de l'acide 2,2-bis[hydroxyméthyl]propionique ainsi que du chlorobenzilate [ISO] et de l'acide 2,2-diphényl-2-hydroxyacétique (acide benzilique))
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2918 99 90	Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides contenant uniquement la fonction alcool, phénol, aldéhyde ou cétone ainsi que de l'acide 2,6-diméthoxybenzoïque, du Dicamba [ISO], du phénoxyacétate de sodium et du 2,4,5-T [ISO] [acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique] et ses sels et esters)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2922 15 00	Triéthanolamine
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2924 19 00	Amides [y.c. les carbamates] acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. du méprobamate [DCI], du fluoroacétamide [ISO], du monocrotophos [ISO] et du phosphamidon [ISO])
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2926 40 00	Alpha-Phenylacétoacétonitrile
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2926 90 70	Composés à fonction nitrile (à l'excl. de l'acrylonitrile, de la 1-cyanoguanidine [dicyandiamide], du fenproporex [DCI] et ses sels, du méthadone [DCI]-intermédiaire [4-cyano-2-diméthylamino-4,4-diphénylbutane], de l'alpha-Phenylacétoacétonitrile) ainsi que de l'isophtalonitrile)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2936 28 00	Vitamine E et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2939 30 00	Caféine et ses sels
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3215 90 20	Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3215 90 70	Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3301 29 41	Huiles essentielles, non déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de menthes, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3404 90 00	Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de poly"oxyéthylène" [polyéthylèneglycols])
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3505 10 90	Amidons et fécules modifiés (à l'excl. de la dextrine ainsi que des amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3802 90 00	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3811 21 00	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3821 00 00	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y.c. les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3913 90 00	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires ; autres
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	4805 93 20	Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	4811 90 00	Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 71	Bouteilles, flacons, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits pharmaceutiques, d'une contenance nominale > 0,055 l mais < 2,5 l (à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2207 20 00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2519 90 30	Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2519 90 90	Magnésie électrofondue
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2833 21 00	Sulfate de magnésium
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2834 21 00	Nitrate de potassium

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2835 29 90	Phosphates (à l'excl. des phosphates de triammonium, de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium, de calcium et de mercure)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2905 12 00	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2905 32 00	Propylène glycol [propane-1,2-diol]
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2909 43 00	Éthers monobutyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2909 49 80	Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2915 90 70	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2916 31 00	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	2918 14 00	Acide citrique
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3301 29 79	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin déterpénées
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3301 29 91	Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3302 90 90	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3505 10 50	Amidons et fécules estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3905 91 00	Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	3912 39 85	Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'excl. de la carboxyméthylcellulose et de ses sels et de l'hydroxypropylcellulose)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	4819 60 00	Cartonnages de bureau, de magasins ou similaires
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	7310 21 91	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	7310 21 99	Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	7612 90 80	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. d'une contenance <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
C	2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques nca	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	1702 30 90	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	2827 39 10	Chlorures d'étain
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 10 00	Ampoules
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 20 00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 10	Bocaux à stériliser en verre
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 31	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale >= 2,5 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 41	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 43	Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 45	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 47	Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 51	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 53	Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 57	Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 61	Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 91	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	7010 90 99	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	8309 10 00	Bouchons couronnes en métaux communs
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	8309 90 10	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	8309 90 90	Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	8421 29 20	Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	8421 29 80	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)
C	2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	4006 90 00	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé ; autres
C	2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	4012 90 30	Bandes de roulement pour pneumatiques, en caoutchouc
C	2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	4006 90 00	Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé ; autres
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	4010 12 00	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de matières textiles
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	5903 20 10	Tissus imprégnés de polyuréthanne (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	6005 35 00	Etoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, mentionnées dans la note 1 du chapitre 60 (à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	6005 37 00	Etoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (à l'excl. de celles mentionnées dans la note 1 du chapitre 60, de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	6006 32 00	Etoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	7604 10 90	Profilés en aluminium non allié, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	8541 40 10	Diodes émettrices de lumière, y.c. diodes laser
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	8544 20 00	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	2526 20 00	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	2836 50 00	Carbonate de calcium
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3206 11 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3206 19 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane ; autres
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3206 49 70	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3903 11 00	Polystyrène expansible, sous formes primaires
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3904 10 00	Poly[chlorure de vinyle], sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3904 21 00	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3907 61 00	Poly[éthylène téréphtalate] sous formes primaires, d'un indice de viscosité >= 78 ml/g
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3907 69 00	Poly[éthylène téréphtalate], sous formes primaires, d'un indice de viscosité < 78 ml/g

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3911 90 19	Produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phény-lèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil. et du poly[thio-1,4-phénylène])
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3914 00 00	Echangeurs d'ions à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 sous formes primaires
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3915 20 00	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5603 93 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	6006 32 00	Etoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7019 31 00	Mats de fibres de verre en couches irrégulières
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7019 39 00	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
C	2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3206 11 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3206 19 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane ; autres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3206 49 70	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3903 11 00	Polystyrène expansible, sous formes primaires
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3904 21 00	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3911 90 19	Produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phény-lèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil. et du poly[thio-1,4-phénylène])
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3914 00 00	Echangeurs d'ions à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 sous formes primaires
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3915 20 00	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 13 10	Produits alvéolaires, en polyuréthannes flexibles
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5603 93 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	6006 32 00	Etoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7019 31 00	Mats de fibres de verre en couches irrégulières
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7019 39 00	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7216 99 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 19 00	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8421 21 00	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
C	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	2526 20 00	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	2836 50 00	Carbonate de calcium
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3206 11 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3206 19 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane ; autres
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3206 49 70	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3903 11 00	Polystyrène expansible, sous formes primaires
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3904 21 00	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3911 90 19	Produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phény-lèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil. et du poly[thio-1,4-phénylène])
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3914 00 00	Echangeurs d'ions à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 sous formes primaires
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3915 20 00	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5603 93 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	6006 32 00	Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7019 31 00	Mats de fibres de verre en couches irrégulières

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7019 39 00	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	2526 20 00	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	2836 50 00	Carbonate de calcium
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3204 17 00	Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3206 11 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids 80 % ou plus de dioxyde de titane, calculé sur matière sèche
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3206 19 00	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane ; autres
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3206 49 70	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3814 00 10	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3901 10 90	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3901 20 90	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3902 10 00	Prolypropylènes, sous formes primaires
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3903 11 00	Polystyrène expansible, sous formes primaires
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3904 21 00	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3910 00 00	Silicones sous formes primaires

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3911 90 19	Produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phény-lèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil. et du poly[thio-1,4-phénylène])
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3911 90 99	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3914 00 00	Echangeurs d'ions à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 sous formes primaires
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3915 20 00	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 11 00	Produits alvéolaires en polymères du styrène
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	4810 13 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	4811 51 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) blanchis, d'un poids au mètre carré excédant 150 g

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	4811 59 00	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs) ; autres
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5208 49 00	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids <= 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5603 93 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	6006 32 00	Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintes (sauf étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7019 31 00	Mats de fibres de verre en couches irrégulières
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7019 39 00	Nappes, matelas, panneaux et produits simil., non tissés, de fibres de verre (à l'excl. des mats et des voiles)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	2826 90 80	Fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor (à l'excl. de l'hexafluoroaluminate de sodium [cryolithe synthétique], de l'hexafluorozirconate de dipotassium ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	3925 20 00	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4008 21 90	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc non alvéolaire non durci (à l'excl. des revêtements de sol et des tapis de pied)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	6802 91 00	Marbre, travertin et albâtre de n'importe quelle forme (sauf ouvrages des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00; bijoux de fantaisie; pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; boutons; objets d'art originaux sculptés)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 10 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 10 30	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 21 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 21 30	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 29 35	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7008 00 20	Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7008 00 81	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	4410 90 00	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	6802 91 00	Marbre, travertin et albâtre de n'importe quelle forme (sauf ouvrages des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00; bijoux de fantaisie; pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; boutons; objets d'art originaux sculptés)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	6805 30 00	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur un autre fond que des matières textiles seulement ou que du papier ou du carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7005 21 30	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7005 29 35	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7306 40 20	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (autres que tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 19 00	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7604 10 90	Profilés en aluminium non allié, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7604 29 10	Barres en alliages d'aluminium, à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7616 91 00	Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium (sauf toiles en fils métalliques pour revêtements, aménagements intérieurs et usages simil., toiles, grillages et treillis transformés en cribles ou tamis à main ou en pièces de machines)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	8544 20 00	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés
C	2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	2508 40 00	Argiles (à l'excl. des argiles réfractaires ou expansées ainsi que du bentonite, du kaolin et des autres argiles kaoliniques)
C	2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	2508 40 00	Argiles (à l'excl. des argiles réfractaires ou expansées ainsi que du bentonite, du kaolin et des autres argiles kaoliniques)
C	2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	6913 90 10	Statuettes et autres objets d'ornementation en terre commune n.d.a.
C	2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	6914 90 00	Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.
C	2351Z	Fabrication de ciment	2517 49 00	Granulés, éclats et poudres, même traités thermiquement, de travertins, d'écaussines, d'albâtre, de granit, de grès, de porphyre, de syénite, de lave, de basalte, de gneiss, de trachyte et autres pierres des n° 2515 ou 2516 (à l'excl. des granulés, éclats et poudres de marbre)
C	2351Z	Fabrication de ciment	2520 10 00	Gypse ; anhydrite
C	2351Z	Fabrication de ciment	2523 10 00	Ciments non pulvérisés dits 'clinkers'
C	2351Z	Fabrication de ciment	2827 39 10	Chlorures d'étain
C	2351Z	Fabrication de ciment	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2351Z	Fabrication de ciment	3824 40 00	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
C	2351Z	Fabrication de ciment	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2351Z	Fabrication de ciment	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2351Z	Fabrication de ciment	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2351Z	Fabrication de ciment	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2351Z	Fabrication de ciment	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2351Z	Fabrication de ciment	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2351Z	Fabrication de ciment	4819 30 00	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
C	2351Z	Fabrication de ciment	6305 32 19	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)
C	2351Z	Fabrication de ciment	6305 32 90	Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)
C	2351Z	Fabrication de ciment	7315 12 00	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)
C	2351Z	Fabrication de ciment	7325 91 00	Boulets et simil., pour broyeurs, moulés (sauf en fonte non malléable)
C	2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	2710 19 99	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
C	2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	3824 40 00	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
C	2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	4418 40 00	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'excl. des panneaux en bois contre-plaqués)
C	2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	7215 50 19	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section carrée ou autre (à l'excl. des barres de section rectangulaire ainsi que des barres en aciers de décolletage)
C	2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	2517 41 00	Granulés, éclats et poudres de marbre, même traités thermiquement
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	2517 49 00	Granulés, éclats et poudres, même traités thermiquement, de travertins, d'écaussines, d'albâtre, de granit, de grès, de porphyre, de syénite, de lave, de basalte, de gneiss, de trachyte et autres pierres des n° 2515 ou 2516 (à l'excl. des granulés, éclats et poudres de marbre)
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	2520 10 00	Gypse ; anhydrite
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	3824 40 00	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7217 10 10	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale < 0,8 mm
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7312 10 20	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7318 13 00	Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	7326 20 00	Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.
C	2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	8431 49 80	Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	2517 41 00	Granulés, éclats et poudres de marbre, même traités thermiquement
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	2517 49 00	Granulés, éclats et poudres, même traités thermiquement, de travertins, d'écaussines, d'albâtre, de granit, de grès, de porphyre, de syénite, de lave, de basalte, de gneiss, de trachyte et autres pierres des n° 2515 ou 2516 (à l'excl. des granulés, éclats et poudres de marbre)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	3206 49 70	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215, ainsi que les produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et la magnétite)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	3824 40 00	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	4823 90 40	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	4823 90 85	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7215 50 80	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des barres en aciers de décolletage)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	7403 21 00	Alliages à base de cuivre-zinc (laiton), sous forme brute
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	8003 00 00	Barres, profilés et fils, en étain
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2369Z	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou plâtre	8505 90 90	Parties des aimants permanents, électro-aimants, accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques ou des têtes de levage ou des dispositifs de fixation magnétiques ou électromagnétiques n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	6802 99 90	Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)
C	2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a	2710 19 47	Gazole de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,002 % mais <= 0,1 % (à l'excl. des produits contenant du biodiesel et destinés à subir une transformation chimique)
C	2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a	2710 19 62	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre <= 0,1 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)
C	2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a	2710 19 64	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,1 % mais <= 1 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)
C	2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7208 51 20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7213 99 90	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7216 32 11	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7228 70 10	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés à chaud
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7228 70 90	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7301 20 00	Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7304 19 10	Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7304 19 30	Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur > 168,3 mm, mais <= 406,4 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7304 19 90	Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7307 21 00	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7312 10 20	Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7312 10 41	Torons et câbles, en fer ou en acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est <= 3 mm, revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc [laiton] (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 11 00	Tire-fond en fonte, fer ou acier
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 12 10	Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8425 42 00	Autres crics et vérins, hydrauliques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 52 90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8501 64 00	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7208 51 20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7209 16 90	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (sauf produits dits "magnétiques")
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7209 17 90	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm (sauf produits laminés plats dits "magnétiques")
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7210 61 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7212 40 80	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (à l'excl. du fer-blanc simpl. verni et des produits revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7213 99 90	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7216 32 11	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7219 14 10	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7219 14 90	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7228 70 10	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés à chaud
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7228 70 90	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8425 42 00	Autres crics et vérins, hydrauliques
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 52 90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8501 64 00	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2434Z	Tréfilage à froid	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2434Z	Tréfilage à froid	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2434Z	Tréfilage à froid	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2434Z	Tréfilage à froid	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2434Z	Tréfilage à froid	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2434Z	Tréfilage à froid	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2434Z	Tréfilage à froid	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2434Z	Tréfilage à froid	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2434Z	Tréfilage à froid	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2434Z	Tréfilage à froid	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2434Z	Tréfilage à froid	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2434Z	Tréfilage à froid	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2434Z	Tréfilage à froid	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2434Z	Tréfilage à froid	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2434Z	Tréfilage à froid	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2434Z	Tréfilage à froid	4016 99 97	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)
C	2434Z	Tréfilage à froid	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2434Z	Tréfilage à froid	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2434Z	Tréfilage à froid	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2434Z	Tréfilage à froid	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2434Z	Tréfilage à froid	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2434Z	Tréfilage à froid	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
C	2434Z	Tréfilage à froid	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2434Z	Tréfilage à froid	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
C	2434Z	Tréfilage à froid	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2434Z	Tréfilage à froid	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7208 51 20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
C	2434Z	Tréfilage à froid	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	2434Z	Tréfilage à froid	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	2434Z	Tréfilage à froid	7213 99 90	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2434Z	Tréfilage à froid	7216 32 11	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm
C	2434Z	Tréfilage à froid	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2434Z	Tréfilage à froid	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2434Z	Tréfilage à froid	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2434Z	Tréfilage à froid	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2434Z	Tréfilage à froid	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7228 70 10	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés à chaud
C	2434Z	Tréfilage à froid	7228 70 90	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2434Z	Tréfilage à froid	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2434Z	Tréfilage à froid	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2434Z	Tréfilage à froid	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2434Z	Tréfilage à froid	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2434Z	Tréfilage à froid	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2434Z	Tréfilage à froid	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2434Z	Tréfilage à froid	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2434Z	Tréfilage à froid	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2434Z	Tréfilage à froid	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2434Z	Tréfilage à froid	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2434Z	Tréfilage à froid	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2434Z	Tréfilage à froid	8425 42 00	Autres crics et vérins, hydrauliques
C	2434Z	Tréfilage à froid	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 52 90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
C	2434Z	Tréfilage à froid	8501 64 00	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2434Z	Tréfilage à froid	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2434Z	Tréfilage à froid	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2434Z	Tréfilage à froid	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2434Z	Tréfilage à froid	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2434Z	Tréfilage à froid	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7208 51 20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7213 99 90	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7216 32 11	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7228 70 10	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés à chaud
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7228 70 90	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8425 42 00	Autres crics et vérins, hydrauliques
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 52 90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8501 64 00	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2442Z	Métallurgie de l'aluminium	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7213 99 10	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids < 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7216 32 99	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7304 22 00	Tiges de forage sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7304 39 98	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages des n° 7304 39 52 et 7304 39 58)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7307 21 00	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7318 29 00	Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8307 90 00	Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	2826 90 80	Fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor (à l'excl. de l'hexafluoroaluminate de sodium [cryolithe synthétique], de l'hexafluorozirconate de dipotassium ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	3925 20 00	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4008 21 90	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc non alvéolaire non durci (à l'excl. des revêtements de sol et des tapis de pied)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4008 29 00	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4421 91 00	Ouvrages en bambou, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7005 10 30	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7005 29 35	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7208 51 20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7216 32 11	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7228 70 10	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés à chaud

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7228 70 90	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 19 00	Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7604 10 90	Profilés en aluminium non allié, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7604 29 10	Barres en alliages d'aluminium, à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8425 42 00	Autres crics et vérins, hydrauliques
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 52 90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8501 64 00	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2550B	Découpage, emboutissage	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2550B	Découpage, emboutissage	7312 10 61	Torons en fer ou aciers autres qu'inoxydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, non revêtus (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)
C	2550B	Découpage, emboutissage	7312 10 98	Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)
C	2550B	Découpage, emboutissage	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2550B	Découpage, emboutissage	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2550B	Découpage, emboutissage	7604 10 10	Barres en aluminium non allié, à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2550B	Découpage, emboutissage	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2550B	Découpage, emboutissage	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2550B	Découpage, emboutissage	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2550B	Découpage, emboutissage	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2561Z	Traitement et revêtement des métaux	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2561Z	Traitement et revêtement des métaux	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	7213 99 90	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3210 00 90	Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3810 10 00	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3901 40 00	Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3901 90 80	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3916 90 10	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3916 90 90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	4816 90 00	Papiers carbone, papiers dits « autocopiants » et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 4809), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes ; autres
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5407 10 00	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5512 11 00	Tissus, écrus ou blanchis, contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5903 90 91	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne, la matière textile constituant l'endroit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5903 90 99	Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly[chlorure de vinyle] ou le polyuréthanne (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscose et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	5907 00 00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	6307 90 98	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	6802 93 10	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	6806 10 00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	6806 90 00	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7005 10 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7008 00 89	Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7019 12 00	Stratifils [rovings] de fibres de verre
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7019 90 00	Fibres de verre, y.c. la laine de verre, et ouvrages en ces matières (sauf fibres discontinues; stratifils [rovings], mèches et fils; laine de verre coupée; tissus, y.c. les rubans; voiles, mats, nappes, panneaux et produits simil. non tissés; laines minérales et ouvrages en ces laines; pièces isolantes électriques; fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres; brosses et pinceaux en fibres de verre; perruques pour poupées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7208 51 20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7211 13 00	Produits simplement laminés à chaud sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm mais inférieure à 600 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7212 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7213 91 49	Autres fils machine en fer ou aciers non alliés, de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm, contenant en poids plus de 0,06% mais moins de 0,25 % de carbone
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7213 99 90	Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7214 30 00	Barres en aciers de décolletage non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud (à l'excl. des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7215 90 00	Autres barres en fer ou aciers non alliés; autres
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7216 32 11	Profilés en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7216 50 10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm (à l'excl. des profilés en U, en I, en H, en L ou en T)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7216 50 99	Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7216 61 10	Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7217 10 31	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7217 10 39	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7217 10 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7217 20 30	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (à l'excl. du fil machine)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7219 33 10	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7219 34 10	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7222 11 89	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7222 19 90	Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7228 70 10	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés à chaud
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7228 70 90	Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7304 31 80	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7306 40 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7306 50 80	Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxydables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 14 91	Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 14 99	Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que vis à tôles et vis à bois)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7409 90 00	Tôles et bandes en alliages de cuivre, épaisseur > 0,15 mm (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-étain [bronze], de cuivre-nickel [cupronickel] ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort], et sauf tôles et bandes déployées et bandes isolées pour l'électricité)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7604 21 00	Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 11 10	Tôles et bandes en aluminium non allié, épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de matière plastique
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 11 91	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 11 93	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7607 20 10	Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7607 20 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, d'une épaisseur, support non compris, >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7608 10 00	Tubes et tuyaux en aluminium non allié

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8301 50 00	Fermoirs et montures-fermoirs avec serrure, en métaux communs
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8301 60 00	Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 41 10	Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 41 90	Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8425 42 00	Autres crics et vérins, hydrauliques
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8431 10 00	Parties de machines et appareils du n° 8425

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 10 10	Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 10 91	Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 10 93	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 10 99	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 40 20	Autres moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance n'excédant pas 750 W
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 52 90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8501 64 00	Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8543 70 01	Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8543 70 09	Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85
C	2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	***3215 11 00***	***Encres d'imprimerie noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	3701 30 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	3707 90 90	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	4819 20 00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	8443 99 90	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8504 40 30	Convertisseurs statiques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8504 40 55	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8504 40 82	Redresseurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8504 40 84	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8504 40 88	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8504 40 90	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8507 20 20	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8507 20 80	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8535 40 00	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8536 20 90	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8536 41 10	Relais pour une tension <= 60 V, pour une intensité <= 2 A
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8536 41 90	Relais, pour une tension <= 60 V, pour une intensité > 2 A
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8538 10 00	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	9032 89 00	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des instruments et appareils, hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques, des manostats [pressostats], des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	7216 69 00	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	7407 10 00	Barres et profilés en cuivre affiné, n.d.a.
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8473 30 80	Parties et accessoires pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n° 8471, n.d.a. (sauf assemblages électroniques)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 31 21	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance <= 1 kVA
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 31 80	Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 33 00	Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 40 30	Convertisseurs statiques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 40 55	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 40 82	Redresseurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 40 84	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 40 88	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8504 40 90	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8511 40 00	Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8517 18 00	Postes téléphoniques d'usagers (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers pour la téléphonie par fil à combinés sans fil ainsi que des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8517 62 00	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8531 20 20	Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED) (à l'excl. des articles pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8535 10 00	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8535 40 00	Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8535 90 00	Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 20 90	Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 41 10	Relais pour une tension <= 60 V, pour une intensité <= 2 A
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 41 90	Relais, pour une tension <= 60 V, pour une intensité > 2 A
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 49 00	Relais, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 50 80	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 90 10	Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 90 40	Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8538 10 00	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8538 90 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques et des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils, ainsi que pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8544 49 95	Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	8547 20 00	Pièces isolantes en matières plastiques, pour usages électriques
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	9025 19 80	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	9030 84 00	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des instruments et appareils spécialement conçus pour les techniques de télécommunication, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes ainsi que pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	9032 10 20	Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, électroniques
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	9032 90 00	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, n.d.a.
C	2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	9107 00 00	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3921 13 10	Produits alvéolaires, en polyuréthannes flexibles
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7007 19 80	Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7210 30 00	Produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus : zingués électrolytiquement

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7210 41 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7210 70 80	Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7219 24 00	Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7304 49 99	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, non étirés ou laminés à froid, diamètre extérieur > 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction du pétrole ou du gaz; ouvrages du n° 7304 49 10)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7411 29 00	Tubes et tuyaux en alliages de cuivre (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-nickel [cupronickel], ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort])
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7412 20 00	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7415 33 00	Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7506 20 00	Tôles, bandes et feuilles en alliages de nickel
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	7607 19 90	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvraisons plus poussées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8311 20 00	Fils fourrés en métaux communs, pour le soudage à l'arc
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8419 90 85	Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 40 90	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 39	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (sauf robinets [vannes] thermostatiques)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 59	Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 61	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 69	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 81	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 85	Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	8481 80 99	Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane)
C	2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	9028 20 00	Compteurs de liquides, y.c. les compteurs pour leur étalonnage

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	8502 31 00	Groupes électrogènes à énergie éolienne
C	2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	4009 21 00	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires
C	2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	7307 99 10	Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)
C	2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	7307 99 80	Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8504 40 30	Convertisseurs statiques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8504 40 55	Chargeurs d'accumulateurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et redresseurs à semi-conducteur polycristallin)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8504 40 82	Redresseurs (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8504 40 84	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8504 40 88	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8504 40 90	Convertisseurs statiques (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et onduleurs)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8507 20 20	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8507 20 80	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)
C	2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	8541 40 90	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques
C	3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	7304 39 10	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier non allié, non étirés ou laminés à froid, bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes, tuyaux et profilés creux de sections différentes et d'épaisseurs de parois différentes
C	3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	7304 41 00	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)
C	3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	7307 21 00	Brides en aciers inoxydables (non moulés)
C	3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	7307 22 10	Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	7307 22 90	Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)
C	3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	7308 90 51	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	2506 10 00	Quartz bruts ou simplement débités en plaques
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	2515 11 00	Marbres bruts ou dégrossis
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3903 19 00	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 12 00	Produits alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4403 41 00	Bois bruts de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4411 14 90	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne (dits <<MDF>>) d'une épaisseur excédant 9 mm ; autres
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	6805 20 00	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur papier ou carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7005 29 35	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7008 00 81	Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 12 90	Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que tire-fond)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 14 10	Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7326 19 10	Ouvrages en fer ou en acier, forgés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7604 29 10	Barres en alliages d'aluminium, à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8301 30 00	Serrures des types utilisés pour meubles, en métaux communs
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8302 41 50	Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	9403 90 10	Parties de meubles en métal, autres que sièges, n.d.a.
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	9403 90 30	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
C	3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	9403 90 90	Parties de meubles, n.d.a. (sauf en métal ou en bois et autres que de sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	2506 10 00	Quartz bruts ou simplement débités en plaques
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	2515 11 00	Marbres bruts ou dégrossis
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8301 30 00	Serrures des types utilisés pour meubles, en métaux communs
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	9403 90 10	Parties de meubles en métal, autres que sièges, n.d.a.
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	9403 90 30	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
C	3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	9403 90 90	Parties de meubles, n.d.a. (sauf en métal ou en bois et autres que de sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
C	3103Z	Fabrication de matelas	2915 90 70	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)
C	3103Z	Fabrication de matelas	3506 91 10	Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
C	3103Z	Fabrication de matelas	3506 91 90	Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)
C	3103Z	Fabrication de matelas	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
C	3103Z	Fabrication de matelas	3815 90 90	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphénylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)
C	3103Z	Fabrication de matelas	3907 20 99	Polyéthers sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)
C	3103Z	Fabrication de matelas	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	3103Z	Fabrication de matelas	3921 13 10	Produits alvéolaires, en polyuréthannes flexibles
C	3103Z	Fabrication de matelas	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	3103Z	Fabrication de matelas	4002 91 00	Latex de caoutchouc synthétique
C	3103Z	Fabrication de matelas	4008 11 00	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc alvéolaire non durci
C	3103Z	Fabrication de matelas	5212 15 90	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec du lin ou des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m²
C	3103Z	Fabrication de matelas	5401 10 16	Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)
C	3103Z	Fabrication de matelas	5401 10 18	Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3103Z	Fabrication de matelas	5401 10 90	Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail
C	3103Z	Fabrication de matelas	5407 82 00	Tissus teints, obtenus à partir de fils de filaments synthétiques contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments et mélangés principalement ou uniquement avec du coton, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404
C	3103Z	Fabrication de matelas	5512 19 10	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	3103Z	Fabrication de matelas	5512 19 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	3103Z	Fabrication de matelas	5512 29 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres
C	3103Z	Fabrication de matelas	5515 11 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de viscose
C	3103Z	Fabrication de matelas	5515 12 90	Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
C	3103Z	Fabrication de matelas	5516 22 00	Tissus, teints, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
C	3103Z	Fabrication de matelas	5601 22 90	Ouates de fibres synthétiques ou artificielles et articles en ces ouates (sauf rouleaux d'un diamètre <= 8 mm, serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques simil., produits imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires et produits imprégnés, enduits ou recouverts de parfum, de fard, de savon, etc.)
C	3103Z	Fabrication de matelas	5603 13 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., de filaments synthétiques ou artificiels, d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts)
C	3103Z	Fabrication de matelas	5603 94 90	Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels)
C	3103Z	Fabrication de matelas	5806 32 10	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, à lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	3103Z	Fabrication de matelas	5806 32 90	Rubanerie, tissée, de fibres synthétiques ou artificielles, sans lisières réelles, d'une largeur <= 30 cm, n.d.a.
C	3103Z	Fabrication de matelas	5808 90 00	Articles de passementerie et articles ornementaux analogues en matières textiles, en pièces, sans broderie, et glands, floches, olives, noix, pompons et articles simil. en matières textiles (à l'excl. des tresses en pièces ainsi que des articles de passementerie et articles ornementaux analogues en bonneterie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3103Z	Fabrication de matelas	5811 00 00	Produits textiles matelassés en pièces, constitués d'une ou plusieurs couches de matières textiles associées à une matière de rembourrage par piqûre, capitonnage ou autre cloisonnement (à l'excl. des broderies du n° 5810 ainsi que des articles de literie ou d'ameublement rembourrés)
C	3103Z	Fabrication de matelas	5903 10 10	Tissus imprégnés de poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)
C	3103Z	Fabrication de matelas	5903 10 90	Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)
C	3103Z	Fabrication de matelas	6006 90 00	Etoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm (sauf de fibres synthétiques ou artificielles, coton, laine ou poils fins, étoffes de bonneterie-chaîne, y.c. celles fabriquées sur métiers à galonner, et à l'excl. de celles contenant en poids >= 5% de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc ainsi que des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)
C	3103Z	Fabrication de matelas	6302 31 00	Linge de lit de coton (autre qu'imprimé, autre qu'en bonneterie)
C	3103Z	Fabrication de matelas	7320 90 90	Ressorts et lames de ressort en fer ou en acier ; autres ; autres
C	3103Z	Fabrication de matelas	7326 90 30	Échelles et escabeaux en fer ou en acier
C	3103Z	Fabrication de matelas	7326 90 40	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)
C	3103Z	Fabrication de matelas	7326 90 60	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier
C	3103Z	Fabrication de matelas	7326 90 98	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	2506 10 00	Quartz bruts ou simplement débités en plaques
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	2515 11 00	Marbres bruts ou dégrossis
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	9403 90 10	Parties de meubles en métal, autres que sièges, n.d.a.
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	9403 90 30	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
C	3109A	Fabrication de sièges d'ameublement intérieur	9403 90 90	Parties de meubles, n.d.a. (sauf en métal ou en bois et autres que de sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	2506 10 00	Quartz bruts ou simplement débités en plaques
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	2515 11 00	Marbres bruts ou dégrossis
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	2516 12 00	Granit, simpl. débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3214 10 10	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3214 10 90	Enduits utilisés en peinture
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3505 20 10	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de fécules, de dextrine ou d'autres amidons ou fécules modifiés, < 25% (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3506 10 00	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3506 99 00	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3907 91 10	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3907 91 90	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 19 00	Produits alvéolaires en autres matières plastiques
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 90 10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques ; autres, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement ; en polyesters
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 90 41	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 90 43	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 90 55	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 90 60	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3921 90 90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	3926 30 00	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4016 93 00	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4410 11 10	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4410 11 30	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4410 11 50	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4410 11 90	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4410 19 00	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	4412 31 90	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ; autres
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7005 21 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7005 29 25	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7005 29 80	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7007 29 00	Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7210 49 00	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7210 90 30	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, plaqués
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7210 90 80	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7306 90 00	Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 35	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 42	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, sans tête, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 52	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 58	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 62	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 68	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête à six pans creux (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 75	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 82	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de moins de 800 MPa (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 88	Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers d'une résistance à la traction de 800 MPa ou plus (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que des aciers inoxydables)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 15 95	Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 22 00	Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 23 00	Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7318 24 00	Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7604 29 90	Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a., à l'exclusion de ces mêmes produits laqués et peints
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7606 12 20	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, peints, vernis ou revêtus de matière plastique
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7606 12 92	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7606 12 93	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7606 12 99	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7606 92 00	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7616 10 00	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	7616 99 10	Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8301 30 00	Serrures des types utilisés pour meubles, en métaux communs
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8301 40 11	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8301 40 90	Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8302 10 00	Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8302 20 00	Roulettes avec monture en métaux communs
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8302 42 00	Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	8302 60 00	Ferme-portes automatiques en métaux communs

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	9401 90 30	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	9403 90 10	Parties de meubles en métal, autres que sièges, n.d.a.
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	9403 90 30	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
C	3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	9403 90 90	Parties de meubles, n.d.a. (sauf en métal ou en bois et autres que de sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
C	3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie	2520 20 00	Plâtres
C	3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie	7403 19 00	Cuivre affiné, sous forme brute (autre que sous forme de billettes, barres à fil, cathodes ou sections de cathodes)
C	3213Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	2520 20 00	Plâtres
C	3213Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	7403 19 00	Cuivre affiné, sous forme brute (autre que sous forme de billettes, barres à fil, cathodes ou sections de cathodes)
C	3230Z	Fabrication d'articles de sport	3909 50 90	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)
C	3230Z	Fabrication d'articles de sport	3910 00 00	Silicones sous formes primaires
C	3230Z	Fabrication d'articles de sport	3921 13 90	Produits alvéolaires, en polyuréthannes ; autres
C	3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
C	3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	4205 00 19	Articles en cuir naturel ou reconstitué, à usages techniques (à l'excl. des courroies de transmission ou de transport)
C	3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	6217 90 00	Parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en tous types de matières textiles, n.d.a. (autres qu'en bonneterie)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
C	3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	9402 90 00	Tables d'opération, tables d'examen et autre mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou vétérinaire (sauf fauteuils de dentistes et autres sièges, tables d'examen radiographique, civières et brancards, y.c. chariots-brancards)
C	3250B	Fabrication de lunettes	3825 90 90	Produits résiduaires des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)
C	3250B	Fabrication de lunettes	4819 40 00	Autres sacs ; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
C	3250B	Fabrication de lunettes	9001 20 00	Matières polarisantes en feuilles ou en plaques
C	3250B	Fabrication de lunettes	9001 50 80	Verres de lunetterie en matières autres que le verre, correcteurs (sauf ceux complètement ouvrés sur les deux faces)
C	3299Z	Autres activités manufacturières nca	2712 20 90	Paraffine contenant en poids < 0,75% d'huile (à l'excl. de la paraffine synthétique d'un poids moléculaire >= 460 mais <= 1560)
C	3299Z	Autres activités manufacturières nca	2712 90 99	Paraffine, cire de pétrole microcristalline, 'slack wax', ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits simil. obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés (à l'excl. de la vaseline, de la paraffine contenant en poids < 0,75% d'huile et du mélange de l-alcènes contenant en poids >= 80% de l-alcènes d'une longueur de chaîne de >= 24 mais <= 28 atomes de carbone)
C	3299Z	Autres activités manufacturières nca	7013 28 90	Verres à boire à pied, en verre cueilli mécaniquement (à l'excl. des verres en vitrocérame et en cristal au plomb)
C	3299Z	Autres activités manufacturières nca	7013 49 99	Objets en verre cueilli mécaniquement pour le service de la table ou la cuisine (sauf en verre trempé ou à coefficient de dilatation linéaire <= 5 x 10-6 par kelvin entre 0 et 300°C; articles en vitrocérame ou en cristal au plomb; perles de verre et articles de verroterie du n° 7018; verres à boire; bocaux à conserves en verre; bouteilles isolantes et autres récipients dont l'isolation est assurée par le vide)
D	3511Z	Production d'électricité	2508 40 00	Argiles (à l'excl. des argiles réfractaires ou expansées ainsi que du bentonite, du kaolin et des autres argiles kaoliniques)
D	3511Z	Production d'électricité	2522 20 00	Chaux éteinte
D	3511Z	Production d'électricité	2701 19 00	Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées (à l'excl. de l'anthracite et de la houille bitumineuse)
D	3511Z	Production d'électricité	2710 19 47	Gazole de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,002 % mais <= 0,1 % (à l'excl. des produits contenant du biodiesel et destinés à subir une transformation chimique)
D	3511Z	Production d'électricité	2710 19 62	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre <= 0,1 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)
D	3511Z	Production d'électricité	2710 19 64	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,1 % mais <= 1 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
D	3511Z	Production d'électricité	2710 19 81	Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
D	3511Z	Production d'électricité	2710 19 85	Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
D	3511Z	Production d'électricité	2710 19 99	Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)
D	3511Z	Production d'électricité	3102 10 10	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
D	3511Z	Production d'électricité	3102 10 90	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)
D	3511Z	Production d'électricité	8501 31 00	Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W
D	3511Z	Production d'électricité	8503 00 99	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)
D	3511Z	Production d'électricité	8504 40 84	Onduleurs statiques, d'une puissance <= 7,5 kVA (autres que ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)
E	3832Z	Récupération des déchets triés	2522 20 00	Chaux éteinte
E	3832Z	Récupération des déchets triés	2807 00 00	Acide sulfurique; oléum
E	3832Z	Récupération de déchets triés	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
E	3832Z	Récupération de déchets triés	3701 30 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
E	3832Z	Récupération de déchets triés	3702 44 00	Autres pellicules, non perforées, d'une largeur excédant 105 mm mais n'excédant pas 610 mm
E	3832Z	Récupération de déchets triés	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
E	3832Z	Récupération de déchets triés	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
E	3832Z	Récupération des déchets triés	3906 90 90	Polymères acryliques sous formes primaires ; autres ; autres
E	3832Z	Récupération des déchets triés	3915 10 00	Déchets, rognures et débris de polymères de l'éthylène
E	3832Z	Récupération des déchets triés	3915 20 00	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène
E	3832Z	Récupération des déchets triés	3915 30 00	Déchets, rognures et débris de polymères du chlorure de vinyle
E	3832Z	Récupération de déchets triés	4802 56 20	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
E	3832Z	Récupération de déchets triés	4802 56 80	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])
E	3832Z	Récupération de déchets triés	4802 57 00	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.
E	3832Z	Récupération de déchets triés	4810 22 00	Papier couché léger, dit 'LWC'
E	3832Z	Récupération de déchets triés	4816 20 00	Papiers dits « autocopiants »
E	3832Z	Récupération de déchets triés	6305 33 90	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie et à l'excl. des contenants souples pour matières en vrac)
E	3832Z	Récupération des déchets triés	7217 90 20	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)
E	3832Z	Récupération de déchets triés	7217 90 90	Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
E	3832Z	Récupération des déchets triés	8311 20 00	Fils fourrés en métaux communs, pour le soudage à l'arc
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	4421 91 00	Ouvrages en bambou, n.d.a.
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	4421 99 99	Ouvrages en bois (à l'excl. de ceux en bambou, de ceux en panneaux de fibres et des cercueils), n.d.a.
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	5703 90 80	Tapis et autres revêtements de sol, de matières textiles végétales ou de poils grossiers, touffetés, même confectionnés (à l'excl. des carreaux d'une superficie <= 1 m²)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6302 21 00	Linge de lit de coton, imprimé (autre qu'en bonneterie)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	6302 31 00	Linge de lit de coton (autre qu'imprimé, autre qu'en bonneterie)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6302 32 90	Linge de lit de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés, autre qu'imprimé et autre qu'en bonneterie)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6302 60 00	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6302 91 00	Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6302 93 90	Linge de toilette ou de cuisine, de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6304 92 00	Articles d'ameublement, de coton (autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6304 99 00	Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	6911 10 00	Articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine (sauf objets d'ornementation; cruchons, cornues et récipients simil. de transport ou d'emballage; moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	7013 37 99	Verres à boire en verre cueilli mécaniquement (non taillés ni autrement décorés et à l'excl. des verres en vitrocérame, cristal au plomb ou verre trempé ainsi que des verres à pied)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	7323 93 00	Autres articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en aciers inoxydables
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8211 91 00	Couteaux de table à lame fixe, en métaux communs, y.c. les manches (sauf couteaux à beurre et couteaux à poisson)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8215 10 30	Assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 8211 et d'un nombre au moins égal de cuillers, fourchettes ou autres articles du n° 8215, en acier inoxydable, comprenant au moins une partie argentée, dorée ou platinée
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8215 91 00	Cuillers, fourchettes, louches, écumoires, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles simil., en métaux communs, argentés, dorés ou platinés (sauf en assortiments et sauf cisailles à volaille et à homards)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8215 99 90	Cuillers, fourchettes, louches, écumoires, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles simil., en métaux communs autres que l'acier inoxydable, ni argentés, ni dorés, ni platinés (sauf en assortiments et sauf cisailles à volaille et à homards)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8301 40 19	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8302 49 00	Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8303 00 40	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, en métaux communs
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8310 00 00	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques simil., chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, y.c. les panneaux de signalisation routière (sauf les enseignes et plaques indicatrices lumineuses du n° 9405, les caractères d'imprimerie et articles simil. et sauf panneaux, disques et croix de signalisation pour voies de circulation du n° 8608)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8418 21 10	Réfrigérateurs de type ménager à compression d'une capacité excédant 340 litres
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8418 21 91	Réfrigérateurs ménagers à compression, d'une capacité <= 250 l (à l'excl. des modèles table et des modèles à encastrer)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8418 50 90	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8419 81 80	Appareils et dispositifs pour la cuisson ou le chauffage des aliments (sauf percolateurs et autres appareils pour la préparation de boissons chaudes et appareils domestiques)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8450 11 11	Machines entièrement automatiques, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg, à chargement frontal
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8450 20 00	Machines à laver le linge, d'une capacité unitaire en poids de linge sec excédant 10 kg
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8451 21 00	Machines à sécher, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	8451 29 00	Machines et appareils à sécher les fils, les tissus ou autres ouvrages en matières textiles (à l'excl. des machines à sécher d'une capacité unitaire en poids de linge sec <= 10 kg et sauf essoreuses centrifuges)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8451 30 00	Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8471 90 00	Lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, n.d.a.
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8516 79 70	Autres appareils électrothermiques ; autres ; autres
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8528 72 30	Appareils récepteurs de télévision en couleurs, avec tube-image incorporé (à l'excl. des moniteurs et des appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8528 72 80	Appareils récepteurs de télévision, en couleurs (à l'excl. des appareils avec tube-image incorporé ou écran LCD ou écran à plasma ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son et des images ainsi que les moniteurs et les téléprojecteurs)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8529 90 15	Modules de diodes électroluminescentes organiques et panneaux de diodes électroluminescentes organiques destinés aux appareils des n° 8528 72 ou 8528 73
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8529 90 91	Unités de rétroéclairage à diodes émettrices de lumière (DEL) : sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	8529 90 97	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils d'émission non incorporant un appareil de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, aux caméscopes ainsi qu'aux appareils de radiodétection, de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, n.d.a. (à l'excl. des parties d'appareils photographiques numériques, antennes et réflecteurs d'antennes et assemblages électroniques)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9401 30 00	Sièges pivotants, ajustables en hauteur (à l'excl. de ceux pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou vétérinaire, ainsi que des fauteuils pour salons de coiffure)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9401 61 00	Sièges, avec bâti en bois, rembourrés (non transformables en lits)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9401 69 00	Sièges, avec bâti en bois, non rembourrés
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9401 71 00	Autres sièges, avec bâti en métal, rembourrés

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9401 79 00	Autres sièges, avec bâti en métal ; autres
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9401 80 00	Autres sièges
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9403 10 98	Meubles de bureau d'une hauteur > 80 cm, en métal (sauf tables équipées de dispositifs spéciaux de dessin citées au n° 9017, armoires à portes, volets, clapets ou tiroirs et sauf sièges)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9403 20 80	Autres meubles en métal ; autres
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9403 30 19	Meubles de bureau d'une hauteur <= 80 cm, en bois (sauf bureaux et sièges)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9403 30 91	Armoires de bureau, d'une hauteur > 80 cm, en bois
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9403 40 10	Eléments de cuisines
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9403 40 90	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines (à l'excl. des sièges et des éléments de cuisines)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9403 50 00	Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9403 60 90	Meubles en bois (autres que pour bureaux, magasins, cuisines, salles à manger et de séjour et chambres à coucher et autres que sièges)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9403 70 00	Meubles en matières plastiques (autres que pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire, la chirurgie et autres que sièges)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9403 89 00	Meubles en autres matières, y compris l'osier ou en matières simil. (sauf en bambou, rotin, métal, bois et matières plastiques ainsi que sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9404 90 90	Articles de literie et simil., garnis de plumes, rembourrés, garnis de matières de toutes sortes, y.c. caoutchouc alvéolaire ou matières plastiques alvéolaires (autres que garnis avec des plumes ou duvets, sauf sommiers, matelas, sacs de couchage, matelas à eau, matelas pneumatiques et oreillers, ainsi que couvertures et draps)
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9405 10 98	Lustres et autres appareils d'éclairage électrique des types utilisés pour lampes et tubes à décharge à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur (autres qu'en matières plastiques, céramiques et en verre)
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9405 20 50	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques en verre
I	5510Z	Hôtels et hébergement similaire	9405 20 99	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques, pour lampes et tubes à décharge (autres qu'en matières plastiques, céramiques et verre)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
I	5510Z	Hôtels et hébergements similaires	9405 40 99	Appareils d'éclairage électrique autres qu'en matières plastiques, n.d.a.
J	5813Z	Édition de journaux	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
J	5813Z	Édition de journaux	3701 30 00	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm
J	5813Z	Édition de journaux	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39
J	5813Z	Édition de journaux	3707 90 29	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846, ainsi que des cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques [sans parties mobiles] destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39)
J	5813Z	Édition de journaux	3814 00 90	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)
J	5813Z	Édition de journaux	3824 99 96	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, non composés principalement de constituants organiques, n.d.a.
J	5813Z	Édition de journaux	4810 19 00	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
J	5813Z	Édition de journaux	4810 22 00	Papier couché léger, dit 'LWC'
J	5813Z	Édition de journaux	4810 29 30	Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
M	7420Z	Activités photographiques	***3215 19 00***	***Encres d'imprimerie autres que noires, même concentrées ou sous formes solides***
M	7420Z	Activités photographiques	3703 20 00	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)
M	7420Z	Activités photographiques	3703 90 00	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

DISPOSITIF D'EXONERATION D'OCTROI DE MER A L'IMPORTATION
(ACTIVITES ECONOMIQUES ET BIENS ELIGIBLES)

SECTION	CODE NAF	LIBELLE NAF	CODE NC	DESIGNATION DES MARCHANDISES
M	7420Z	Activités photographiques	3707 90 21	Cartouches de toner composé de particules thermoplastiques ou électrostatiques (sans parties mobiles) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39

Accusé de réception en préfecture
971-239710015-20171227-CR-17-1395-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018